



Environnement social et économique

Les 11 sujets de cette section décrivent la nature de la population canadienne au milieu des années 1990 ainsi que les tendances récentes de la composition de la société qui influent sur le bien-être des personnes et de la société. Nombre de ces sujets peuvent être considérés comme des mesures de la santé sociale. Étant donné que le Rapport porte sur l'état de santé des personnes, la santé sociale est considérée ici comme un facteur déterminant.



Quant à la pauvreté, au chômage, au stress et à la violence, ils ont une incidence négative directe sur la santé, voire souvent frappante dans un pays riche comme le Canada, qui jouit d'une réputation enviable sur la scène internationale. D'autres indicateurs influent indirectement sur la santé: l'âge, la composition de la famille, le taux de natalité, l'immigration et la maturité scolaire.

Le présent chapitre fournit des renseignements généraux importants sur les caractéristiques de la population, qui servent de variables de classification pour le reste du *Rapport*: l'âge et le sexe, le statut social tel que le révèlent le niveau d'instruction et le revenu, et, parfois, le type de ménage et la province/territoire de résidence. Le vieillissement de la population canadienne, les différences de statut social et les comparaisons interprovinciales/territoriales fournissent des thèmes récurrents qui sous-tendent les modèles de résultats présentés dans une grande partie du *Rapport*.

Aperçu

Nombre des tendances présentées ici ne sont pas nouvelles: population vieillissante (sujet 1) et taux de natalité décroissant (sujet 3), hausse importante du nombre de conjoints de fait ayant des enfants (sujet 2) ainsi que du plus grand nombre d'enfants au sein de familles monoparentales (sujet 2), immigration accrue, particulièrement en provenance d'Asie (sujet 4), revenus réels décroissants (sujet 6) malgré la participation accrue des femmes (sujet 7) à la population active, et un taux de chômage toujours élevé chez les jeunes (sujet 7).

L'indice de santé sociale (ISS) présente un résumé nouveau de la santé de la société canadienne et de son évolution depuis 1970 (sujet 11). L'ISS suggère que la qualité de vie a diminué depuis le début des années 1980, malgré la croissance économique. Cela s'étant produit après plusieurs années consécutives de synergie entre la santé sociale et la croissance économique, tout porte à croire que les choix

politiques des dix dernières années ont créé cet écart. Cela laisse entendre que la réorientation des politiques sociales et économiques pourrait favoriser la santé sociale du pays.

Quelques précisions sur les sources et les écarts

Le recensement de 1996 fournit la plupart des données de ce chapitre. Une lacune importante est l'absence d'une mesure habituellement publiée de *l'écart* des revenus, qui n'a pas été révisée par Statistique Canada depuis 1991. Les disparités de santé décrites aux chapitres ultérieurs seraient grandement attribuables aux écarts de revenu. Pour brosser un tableau encore plus fidèle de la situation, il faudrait disposer d'information sur la concentration de la *richesse*, laquelle n'est tout simplement pas disponible.

1

Groupe d'âge et sexe

Introduction

Les caractéristiques d'une population se répercutent inévitablement sur la situation sociale et économique d'un pays. Ainsi, le groupe d'âge et le sexe peuvent avoir une incidence sur divers aspects de la santé, y compris le taux général de fécondité (sujet 3), l'utilisation des services de soins de santé (sujets 15 à 29), les taux de mortalité (sujet 82), la limitation des activités (sujets 58 et 59) et les affections chroniques (sujet 68).

Le présent chapitre traite de la composition de la population canadienne selon le groupe d'âge et le sexe.

La population canadienne

En 1997, le Canada comptait un peu plus de 30 millions d'habitants, répartis presque également entre les hommes et les femmes (voir le tableau 1)¹. Entre 1971 et 1997, la population canadienne s'est accrue de 8,7 millions d'habitants^{1,2}.

En 1996, le taux canadien de « dépendance » (mesure démographique type désignant le pourcentage des personnes âgées de 0 à 19 ans et de 65 ans ou plus par rapport à la population totale) se trouvait au tiers inférieur de l'échelle des autres pays de l'OCDE (figure 1a)³. En 1996, le quart (27 p. 100) de la population canadienne était âgée de 19 ans ou moins, et 12 p. 100, de 65 ans ou plus. Ce sont les Pays-Bas, la Suisse et le Japon qui affichent les taux de dépendance les moins élevés, quoique ces derniers ne soient pas de beaucoup inférieurs au taux du Canada. L'Irlande présente le taux de dépendance le plus élevé, en raison de la forte concentration de jeunes au sein de sa population.

Différences entre les groupes

Il y a peu de différences entre les sexes au sein de la

population canadienne relativement à l'âge. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les groupes âgés (65 à 74 ans et 75 ans ou plus) en raison de leur espérance de vie plus longue (sujet 84), mais les deux sexes arrivent quasiment à égalité dans tous les groupes plus jeunes (tableau 1).

La population canadienne se concentre surtout en Ontario (38 p. 100) et au Québec (24 p. 100) (tableau 1). Les Prairies et la Colombie-Britannique comptent trois fois plus d'habitants (29 p. 100) que les Maritimes et Terre-Neuve (9 p. 100). Le rapport de 83:1 entre la province la plus peuplée (l'Ontario) et la moins peuplée (l'Île-du-Prince-Édouard) illustre bien les vastes écarts de population entre les provinces. La population des territoires est encore inférieure à celle de la province la moins peuplée.

De 1991 à 1997, la Colombie-Britannique a affiché la plus forte croissance démographique (presque 20 p. 100) de toutes les provinces, soit presque le double de celle du pays (11 p. 100)^{1,2}. Seule Terre-Neuve a connu un taux d'accroissement démographique négatif, soit moins de 1 p. 100 de la population durant cette période^{1,2}.

De 1971 à 1996, la proportion des jeunes Canadiens et Canadiennes (0 à 19 ans) est passée de près de 39 p. 100 à 27 p. 100 (figure 1b)⁴, ce qui s'explique par le vieillissement de la génération du « baby-boom ». Cette baisse a été largement compensée par une augmentation du nombre de Canadiens de 20 à 64 ans qui est passé de 53 p. 100 en 1971 à 61 p. 100 en 1996, et par une plus forte hausse encore de la population âgée de 65 ans ou plus (de 8 p. 100 en 1971 à 12 p. 100 en 1996).

Définitions et méthodes

Le Canada procède au recensement complet de sa population tous les cinq ans. Les chiffres se rapportant aux années intercensitaires sont des estimations de

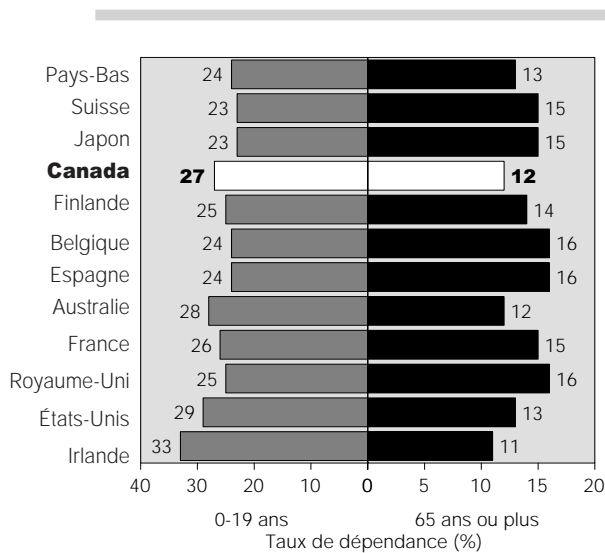
Statistique Canada, établies d'après les données du dernier recensement (1996, en l'occurrence) et des données administratives sur les naissances, les décès et les migrations.

Ces estimations sont révisées périodiquement à mesure que des données plus complètes sur les années intercensitaires sont rendues disponibles. Le prochain recensement aura lieu en 2001.

Ouvrages de référence

1. Statistique Canada, Recensement de 1996 - Estimations postcensitaires de la population, série *Le Pays*, matrice CANSIM, n° 6367.
2. Statistique Canada, Recensement de 1996 - Population par groupe d'âge et sexe, *Le Quotidien*, 15 avril 1997, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
3. Organisation de coopération et de développement économiques, *Eco-Santé OCDE 98*, (CD-ROM).
4. Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB.

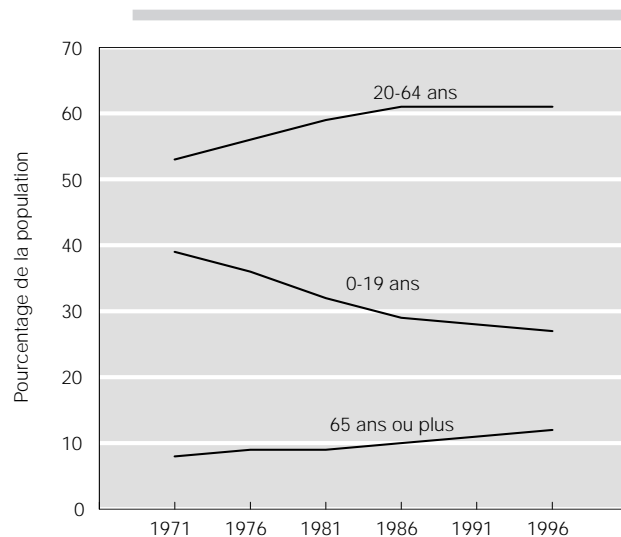
Figure 1a. Taux de dépendance,* pays choisis de l'OCDE, 1996



* Population de 0 à 19 ans et de 65 ans ou plus, pourcentage de la population totale.

Source: Organisation de coopération et de développement économiques, *Eco-Santé OCDE 98*, (CD ROM).

Figure 1b. Proportion de la population, selon l'âge, Canada, 1971 à 1996



Source: Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB.

Tableau 1. **Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, la province ou le territoire, Canada, 1997**

	Total		Hommes		Femmes	
	Nombre		Nombre		Nombre	
	(en milliers)	%	(en milliers)	%	(en milliers)	%
Total, tous les âges	30 287	100	15 000	50	15 287	50
0 à 4 ans	1 916	6	982	3	934	3
5 à 9 ans	2 049	7	1 050	3	1 000	3
10 à 14 ans	2 027	7	1 035	3	992	3
15 à 17 ans	1 224	4	627	2	597	2
18 à 19 ans	800	3	410	1	390	1
20 à 24 ans	2 034	7	1 032	4	1 002	3
25 à 34 ans	4 767	16	2 409	8	2 359	8
35 à 44 ans	5 172	17	2 596	9	2 576	9
45 à 54 ans	3 978	13	1 995	7	1 983	7
55 à 64 ans	2 593	9	1 281	4	1 312	4
65 à 74 ans	2 127	7	984	3	1 144	4
75 ans ou +	1 598	5	599	2	999	3
Terre-Neuve	564	2	281	1	282	1
Île-du-Prince-Édouard	137	0,5	68	0,2	69	0,2
Nouvelle-Écosse	948	3	467	2	481	2
Nouveau-Brunswick	762	3	377	1	383	1
Québec	7 420	24	3 657	12	3 763	12
Ontario	11 408	38	5 636	19	5 771	19
Manitoba	1 145	4	568	2	577	2
Saskatchewan	1 023	3	508	2	515	2
Alberta	2 847	9	1 432	5	1 415	5
Colombie-Britannique	3 933	13	1 954	6	1 980	7
Yukon	32	0,1	16	0,05	15	0,05
Territoires du Nord-Ouest	68	0,2	35	0,1	33	0,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, Estimations postcensitaires de la population, série *Le Pays*, matrice CANSIM 6367.

État civil et composition de la famille

Introduction

Aux fins du *Rapport*, la situation de famille et l'état civil sont des facteurs déterminants d'un mode de vie sain. L'état civil et la situation de famille peuvent être liés à l'accès au soutien social (sujet 30), au soutien favorable à un changement de comportement (sujet 52) et aux soins informels (sujet 32). Ces éléments ont une incidence sur la violence familiale (sujet 10) et le stress chronique (sujet 8).

Portrait de la famille canadienne en 1996

En 1996, 42 p. 100 des Canadiens étaient célibataires et 47 p. 100 étaient mariés (y compris les conjoints de fait et les personnes séparées)¹. Les autres étaient divorcés (4 p. 100) ou veufs (5 p. 100) (tableau 2a)¹.

De 1971 à 1982 (figure 2a)^{2,3}, le taux de divorce (selon sa définition légale) a doublé, a ensuite régressé jusqu'en 1985, puis a remonté en flèche jusqu'au sommet de 362 par 100 000 habitants, atteint en 1987. De 1987 à 1996, le taux de divorce a baissé régulièrement. En fait, le taux de divorce était de 248 par 100 000 habitants en 1996, le plus bas depuis 1985. Entre 1995 et 1996, le nombre de divorces a baissé de presque 8 p. 100, surtout en raison des modifications apportées au financement du divorce par l'aide juridique en Ontario³.

L'union libre est la catégorie qui connaît la plus forte croissance dans les années 1990. En 1996⁴, le Canada comptait plus de 1,8 million d'unions de fait⁴, soit environ 13 p. 100 de tous les mariages. Presque la moitié des familles dirigées par des conjoints de fait comptaient des enfants⁵, et il s'agissait d'une première union pour les deux tiers des conjoints. Un autre quart des conjoints de fait avaient déjà divorcé⁴.

En 1996, presque 24,6 millions (87 p. 100) de Canadiens vivaient au sein de 7,8 millions de familles^{5,6}. Près des trois quarts des familles étaient

dirigées par des couples mariés (tableau 2b)⁷, mais cette proportion avait diminué par rapport à 1986 (80 p. 100)⁵. La baisse est principalement attribuable à l'accroissement du nombre de familles monoparentales ou dirigées par des conjoints de fait. Entre 1991 et 1996, le nombre de familles dirigées par des conjoints de fait a augmenté de 28 p. 100, comparativement à la hausse de 19 p. 100 du nombre de familles monoparentales et à celle de 2 p. 100 du nombre de familles dirigées par des couples mariés⁵.

Entre 1991 et 1996, le nombre d'enfants vivant au sein de familles s'est accru de 6 p. 100. On n'a cependant enregistré aucune hausse véritable du nombre d'enfants vivant dans des familles dirigées par des couples mariés. La hausse du nombre d'enfants vivant dans des familles provient des unions de fait (52 p. 100) et des parents seuls (19 p. 100)⁵.

En 1996, on dénombrait 1,1 million de familles monoparentales, soit 15 p. 100 de l'ensemble des familles (tableau 2b)⁵. Plus de cinq familles monoparentales sur six étaient dirigées par des femmes, dont près du quart étaient célibataires. En 1996, près d'un enfant sur cinq vivait avec un parent seul, contre un sur six en 1991. Entre 1991 et 1996, le nombre d'enfants vivant dans des familles dirigées par une femme a augmenté beaucoup plus rapidement (20 p. 100) que ceux vivant dans des familles dirigées par un homme (11 p. 100)⁵.

En 1996, le couple marié moyen avait 1,2 enfant célibataire vivant à la maison (tableau 2b), contre 0,8 enfant vivant dans des familles dirigées par des conjoints de fait, et 1,6 enfant vivant au sein de familles monoparentales. Chez les familles ayant des enfants à la maison, la différence dans le nombre d'enfants célibataires vivant à la maison était moindre: le couple marié avait 1,9 enfant vivant à la maison, contre 1,7 enfant dans des familles dirigées par des conjoints de fait, et 1,6 enfant vivant au sein de familles monoparentales.

En 1996, les deux tiers (65 p. 100) des familles canadiennes avaient des enfants à la maison (figure 2b)^{7,8}. La famille moyenne comptait 3,1 personnes, et le nombre moyen d'enfants par famille était de 1,2. Ces chiffres sont identiques à ceux du recensement de 1991.

Il n'existe aucune information internationale directement comparable sur la composition des familles.

Différences entre les groupes

Dans l'ensemble, en 1996, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de n'avoir jamais été mariés (tableau 2a). Cette différence est attribuable en grande partie au groupe des 20 à 44 ans, au sein duquel les hommes sont plus susceptibles d'être célibataires et les femmes, d'être mariées¹. Par ailleurs, les femmes sont plus susceptibles d'être veuves que les hommes (8 p. 100 par rapport à 2 p. 100), car leur espérance de vie est plus longue (sujet 84).

Il existe naturellement de grandes différences entre les groupes d'âge relativement à l'état civil (tableau 2a). Presque tous les Canadiens de moins de 19 ans et la plupart de ceux âgés de 20 à 24 ans sont célibataires, même si 15 p. 100 des hommes et 29 p. 100 des femmes appartenant au second groupe d'âge sont mariés. La majorité des Canadiens âgés de 25 à 44 ans sont mariés (72 p. 100). Le taux de divorce chez les personnes de 35 à 64 ans est supérieur à la moyenne, et le taux le plus élevé se trouve chez les personnes dont l'âge varie entre 65 et 74 ans. Environ les quatre cinquièmes des Canadiens de 45 à 64 ans sont mariés, et près de la moitié des Canadiens de 75 ans et plus sont veufs (la vaste majorité sont des femmes)¹.

Il existe aussi de grandes différences d'état civil entre les provinces et les territoires. Ce sont les territoires qui s'écartent le plus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest comptent le nombre le plus élevé de célibataires (55 p. 100), suivis par le Yukon (46 p. 100). Cela s'explique peut-être par le caractère relativement jeune de la population de ces régions (voir le sujet 1). Les Territoires du Nord-Ouest affichent un taux de mariage peu élevé et les deux territoires comptent une faible proportion de veufs (2 p. 100 chacun). Dans les Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve, la proportion de divorces est la plus faible (2 p. 100). Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick affichent les taux de mariage les plus élevés (51 p. 100 dans les deux cas).

Les Canadiens les plus jeunes sont les plus susceptibles de vivre au sein d'une famille. En 1996, presque tous les Canadiens (99,8 p. 100) de moins de 15 ans vivent au sein d'une famille, contre seulement les deux tiers chez les personnes âgées (65 ans et plus)¹. Seulement 56 p. 100 des personnes de 75 ans et plus vivent au sein de familles. Cela est particulièrement vrai pour les femmes de 75 ans et plus, qui constituent le seul groupe au Canada dont la majorité (57 p. 100) ne vit pas au sein d'une famille. À l'opposé, la plupart des hommes de 75 ans et plus (77 p. 100)¹ vivent encore au sein d'une famille. L'autre différence importante à souligner concerne les jeunes de 25 à 44 ans, où les hommes sont moins susceptibles de vivre au sein de familles que les femmes (81 p. 100 et 89 p. 100 respectivement).

On relève aussi certaines différences entre les provinces en ce qui concerne la composition des familles. Les Terre-Neuviens sont les plus susceptibles de vivre au sein de familles (93 p. 100) que les Canadiens en général (87 p. 100). À ce chapitre, la Colombie-Britannique et le Québec occupent le dernier rang (85 p. 100)¹. La plupart des autres provinces et territoires se situent dans la moyenne nationale (87 p. 100).

Si les couples mariés représentent 74 p. 100 des familles canadiennes, on note des écarts importants entre les provinces : 64 p. 100 des Québécois vivent en couple, alors que c'est le cas de 81 p. 100 des Albertains (tableau 2b). Les deux territoires affichent des taux inférieurs à celui du Québec. Par conséquent, on dénombre plus de familles monoparentales et de conjoints de fait au Québec et dans les territoires, alors qu'en Alberta on trouve le moins de familles monoparentales.

Chez les familles ayant des enfants à la maison, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest comptent sensiblement plus d'enfants de chaque type de famille que la moyenne canadienne. En général, la différence dans le nombre de membres d'une famille entre les provinces et les territoires est minime (tableau 2b).

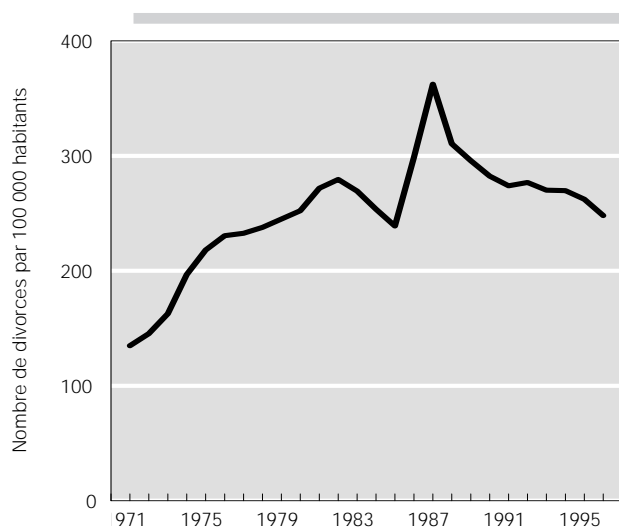
On trouve le plus grand nombre de familles dirigées par des conjoints de fait au Québec, qui compte 43 p. 100 de toutes ces familles². En fait, près du quart de tous les couples québécois sont formés de conjoints de fait. Entre 1991 et 1996, c'est au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest qu'on a noté la plus forte croissance du nombre de familles dirigées par des conjoints de fait. Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et le Yukon ont enregistré des hausses supérieures à la moyenne nationale.

En 1996, à l'échelle nationale, 14 p. 100 de tous les enfants de moins de six ans vivaient au sein de familles dirigés par des conjoints de fait², comparativement à 31 p. 100 au Québec. Toutes les provinces et les deux territoires ont enregistré de fortes hausses à ce chapitre depuis le recensement de 1991. À titre d'exemple, ces hausses ont été de 69 p. 100 et de 45 p. 100, au Québec et en Ontario respectivement.

Définitions et méthodes

Les données proviennent du recensement de 1996. Dans le présent chapitre, le terme « célibataires » désigne les Canadiens qui n'ont jamais été mariés, et le terme « mariés », les Canadiens engagés dans un premier mariage, un remariage, une union de fait ainsi que ceux qui sont séparés (à moins de spécification différente, comme au tableau 2b). Les termes « divorcés » et « veufs » désignent uniquement les personnes qui ne se sont pas remariées. La « famille » désigne un groupe de deux personnes ou plus pouvant inclure époux, parents et enfants célibataires. Les personnes ne vivant pas au sein de familles vivent seules, ou avec des personnes qui ne sont pas parents, avec un ou des colocataires, ou en institution. Par « enfants », on entend fils et filles célibataires vivant à la maison (dont 90 p. 100 ont moins de 25 ans).

Figure 2a. Divorces, Canada, 1971–1996

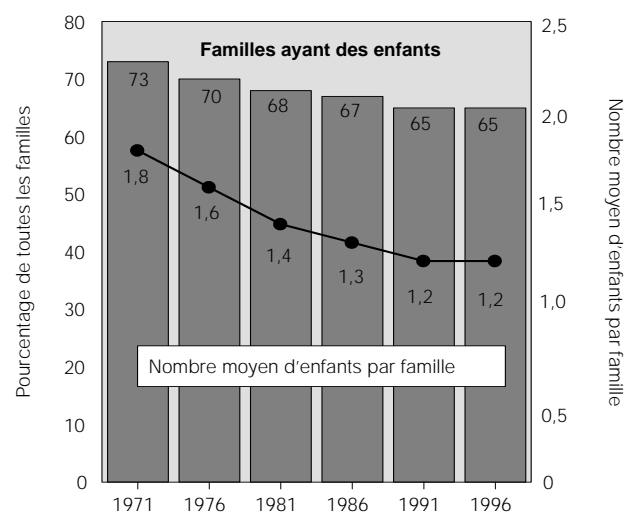


Sources: Statistique Canada, *Le divorce dans les années 1990, Rapports sur la santé 1997*, vol. 9, n° 2, p. 53-58, n° de catalogue 82-003-XPB ; Statistique Canada, totalisations spéciales de la Division des statistiques sur la santé.

Ouvrages de référence

1. Statistique Canada, Recensement de 1996 - État civil, unions de fait et composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96005.
2. Statistique Canada, *Le divorce dans les années 1990, Rapports sur la santé*, 1997, vol. 9, n° 2, p. 53-58, n° de catalogue 82-003-XPB.
3. Statistique Canada, Mariages et divorces en 1996, *Le Quotidien*, 29 janvier 1998, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
4. Statistique Canada, Recensement de 1996 - État civil, unions de fait et composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96006.
5. Statistique Canada, Recensement de 1996 - État civil, unions de fait et familles, *Le Quotidien*, 14 octobre 1997, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
6. Statistique Canada, Recensement de 1996 - Composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96010.
7. Statistique Canada, Recensement de 1996 - État civil et composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96008.
8. Statistique Canada, *Un portrait des familles canadiennes*, Ottawa, 1993, n° de catalogue 89-523.

Figure 2b. Familles ayant des enfants et nombre moyen d'enfants par famille, Canada, 1971–1996



Sources: Statistique Canada, *Un portrait des familles canadiennes*, Ottawa, 1993, n° de catalogue 89-523; Statistique Canada, Recensement de 1996 : état civil et composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96008.

Tableau 2a. État civil, selon l'âge, le sexe, la province ou le territoire, Canada, 1996

	Estimé de population (en milliers)	Célibataires ^a (%)	Mariés ^b (%)	Divorcés (%)	Veufs (%)
Total, tous les âges	28 847	42	47	4	5
Hommes	14 170	45	50	3	2
Femmes	14 677	39	48	5	8
Total, 15 ans ou moins	5 901	100	—	—	—
Hommes	3 025	100	—	—	—
Femmes	2 876	100	—	—	—
Total, 15 à 19 ans	1 959	98	2	<1	<1
Hommes	1 003	98	2	<1	<1
Femmes	956	96	3	<1	<1
Total, 20 à 24 ans	1 898	78	22	<1	<1
Hommes	952	85	15	<1	<1
Femmes	946	71	29	<1	<1
Total, 25 à 34 ans	4 499	33	64	3	<1
Hommes	2 227	39	58	2	<1
Femmes	2 272	27	70	4	<1
Total, 35 à 44 ans	5 012	20	75	5	<1
Hommes	2 480	24	72	4	<1
Femmes	2 533	16	78	6	<1
Total, 45 à 54 ans	4 862	14	79	7	1
Hommes	2 403	16	78	6	<1
Femmes	2 459	11	79	8	1
Total, 55 à 64 ans	4 412	10	80	9	1
Hommes	2 186	11	81	7	<1
Femmes	2 226	9	79	10	2
Total, 65 à 74 ans	3 710	8	81	10	2
Hommes	1 848	8	83	8	1
Femmes	1 863	7	79	11	3
Total, 75 ans ou +	1 466	7	42	2	48
Hommes	544	6	70	2	22
Femmes	921	8	26	2	64
Terre-Neuve	552	42	51	2	5
Île-du-Prince-Édouard	135	43	48	3	6
Nouvelle-Écosse	909	41	49	4	6
Nouveau-Brunswick	738	41	51	3	5
Québec	7 139	42	48	5	5
Ontario	10 754	42	50	4	5
Manitoba	1 114	43	48	4	6
Saskatchewan	990	43	48	3	6
Alberta	2 697	43	49	4	4
Colombie-Britannique	3 735	41	50	5	5
Yukon	31	46	48	5	2
Territoires du Nord-Ouest	64	55	41	2	2

^a Selon la définition de Statistique Canada, désigne les personnes qui n'ont jamais été mariées.

^b Selon la définition de Statistique Canada, comprend les personnes qui vivent en union libre et les personnes séparées.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, État civil, union de fait et composition des familles, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96005.

Tableau 2b. **Familles de couples mariés, de conjoints de fait et monoparentales et nombre moyen d'enfants jamais mariés vivant à la maison, par province ou territoire, Canada, 1996**

	Familles de couples mariés			Familles de conjoints de fait			Familles monoparentales				
	Nombre	%	Nombre d'enfants pour toutes les familles ayant des enfants	Nombre	%	Nombre d'enfants pour toutes les familles ayant des enfants	Nombre	%	Nombre d'enfants pour toutes les familles ayant des enfants		
Canada	5 779 720	74	1,2	1,9	920 640	12	0,8	1,7	1 137 510	15	1,6
Terre-Neuve	121 855	78	1,3	1,9	13 410	9	0,8	1,6	20 480	13	1,5
Î.-P.-É.	27 915	78	1,3	2,0	2 765	8	0,8	1,7	5 200	14	1,6
Nouvelle-Écosse	190 040	75	1,1	1,9	24 420	10	0,7	1,6	39 685	16	1,5
Nouveau-Brunswick	155 315	75	1,2	1,9	22 490	11	0,8	1,6	29 435	14	1,5
Québec	1 240 270	64	1,2	1,9	400 270	21	0,9	1,6	309 435	16	1,5
Ontario	2 283 115	79	1,2	1,9	227 910	8	0,7	1,7	421 705	14	1,6
Manitoba	226 345	77	1,2	2,0	25 330	9	0,9	1,9	41 260	14	1,6
Saskatchewan	203 295	78	1,2	2,1	22 160	9	1,0	2,0	34 930	13	1,7
Alberta	717 560	81	1,2	2,0	72 320	8	0,8	1,8	92 485	10	1,6
Colombie-Britannique	765 565	76	1,1	2,0	103 865	10	0,7	1,7	139 010	14	1,6
Yukon	4 900	61	1,3	2,0	1 835	23	0,9	1,8	1 330	16	1,6
T.N.-O.	8 345	56	2,0	2,5	4 050	27	1,4	2,1	2 560	17	1,9

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : état civil et composition de la famille, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0022XDB96008.

3

Natalité et fécondité

Introduction

La population canadienne s'est considérablement accrue depuis 1971 (sujet 1) pour deux raisons principales, l'immigration (sujet 4) et la natalité. Les facteurs qui ont une incidence sur le taux de naissances vivantes sont les perspectives économiques (sujets 6 et 7), les mortinaissances (sujet 65) et l'avortement (sujet 66), ainsi que les politiques sociales et de santé, les valeurs culturelles et sociales et l'état de santé des parents éventuels. Un sens de bien-être social général, entre autres, (sujet 11) peut aussi être un facteur.

Le présent chapitre traite de la répartition des naissances au Canada selon le groupe d'âge ainsi que la province ou le territoire de résidence de la mère.

Nombre de naissances en 1996

En 1996, plus de 366 000 nouveau-nés ont vu le jour au Canada, ce qui correspond à un taux de 1,59 naissance vivante par femme en âge de procréer (tableau 3)¹. Le taux de fertilité, qui avait été à toutes fins utiles stable pendant plusieurs années, a régressé en 1996, pour atteindre un de ses niveaux les plus bas¹. Le taux brut de natalité (nombre de naissances vivantes par 1 000 habitants) était de 12,2 en 1996, le plus bas enregistré au Canada depuis 1972 ; il ne fait nul doute que la baisse des taux de natalité, qui a caractérisé au moins les 25 dernières années, s'est poursuivi après avoir marqué un bref regain à la fin des années 1980 (figure 3a)².

En 1996, le taux moyen de naissances vivantes par femme en âge de procréer était moins élevé au Canada qu'en France, en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais plus élevé qu'en Allemagne, en Espagne et au Japon (figure 3b)³.

Différences entre les groupes

Ce sont surtout des femmes âgées de 25 à 29 ans qui

deviennent mères; viennent ensuite les femmes de 30 à 34 ans. En 1996, les mères de près des deux tiers de tous les nouveau-nés se situaient dans cette fourchette d'âge de 10 ans. Toutefois, les mères de 227 nouveau-nés étaient âgées de 10 à 14 ans, tandis que les mères de 211 nouveau-nés avaient 45 ans ou plus (tableau 3). Les taux de natalité en fonction de l'âge (sur 1 000 femmes appartenant à ce groupe d'âge) sont aussi bas que 0,2 pour les femmes de 45 ans ou plus, et aussi hauts que 105,9 pour les femmes entre 25 et 29 ans.

Les taux de fertilité varient grandement d'une province ou d'un territoire à l'autre, de 1,26 naissance vivante par femme à Terre-Neuve à 2,71 dans les Territoires du Nord-Ouest (tableau 3). Les Prairies et les deux territoires affichent des taux plus élevés que ceux du reste du Canada¹. De même, les taux bruts de natalité (par 1 000 habitants) varient beaucoup, de 10,1 à Terre-Neuve, le taux le plus bas, à 23,5 dans les Territoires du Nord-Ouest. Outre Terre-Neuve, les autres provinces affichant un taux inférieur à la moyenne nationale de 12,2 sont le Nouveau-Brunswick (10,7), la Nouvelle-Écosse (11,2), le Québec (11,5) et la Colombie-Britannique (12,0).

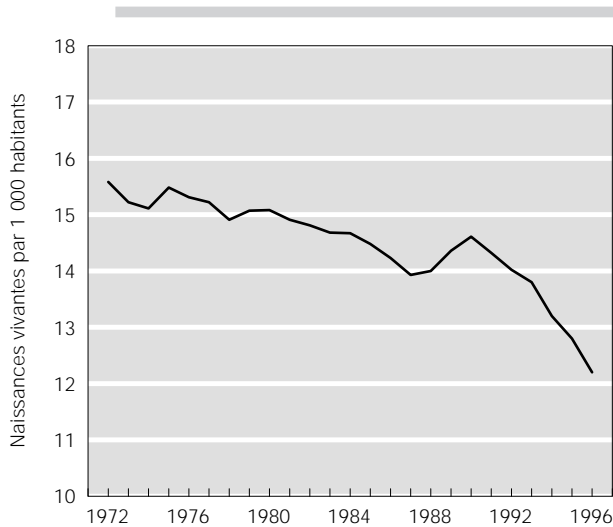
Définitions et méthodes

Les taux de fécondité constituent le résumé statistique des taux de fécondité selon l'âge, (qui n'apparaissent pas au tableau 3) exprimés sous la forme du nombre moyen d'enfants nés vivants de femmes âgées de 15 à 49 ans⁴. Les femmes de moins de 15 ans sont intégrées au groupe des 15 à 19 ans, et les femmes de plus de 49 ans, au groupe des 45 à 49 ans. Les taux bruts de natalité (pour le Canada et les provinces) représentent le nombre de naissances vivantes par 1 000 habitants. Les taux de natalité selon l'âge indiquent le nombre moyen de naissances vivantes par 1 000 femmes d'un groupe d'âge donné. Les taux de grossesse diffèrent des taux de fécondité et on les signale (pour les adolescents) dans le sujet 64.

Ouvrages de référence

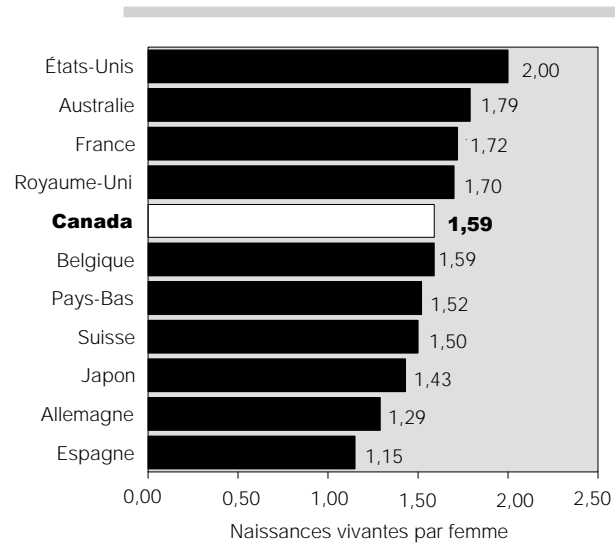
1. Statistique Canada, « Naissances en 1996 », *Le Quotidien*, 8 juillet 1998, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
2. Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB.
3. Dumas, J. et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997 : la conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° de catalogue 91-209.
4. Statistique Canada, *Recueil des statistiques de l'état civil 1996*, Ottawa, 1999, n° de catalogue 84-214-XPF.

Figure 3a. **Taux brut de natalité, Canada, 1972–1996**



Sources: Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB; Statistique Canada, totalisations spéciales de la Division des statistiques sur la santé.

Figure 3b. **Taux de fécondité total, pays industrialisés choisis, 1996**



Source: Dumas J., et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997 : la conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° de catalogue 91-209.

Tableau 3. **Nombre de naissances vivantes, taux de fécondité et taux de natalité selon l'âge de la mère, la province ou le territoire, Canada, 1996**

	Naissances		Taux de fécondité ^a	Taux brut de natalité ^b
	Nombre	%		
Total, tous les âges	366 189	100	1,59	12,2
10 à 14 ans	227	0,1	n/d	n/d ^c
15 à 19 ans	21 597	5,9	n/d	22,3
20 à 24 ans	67 515	18,4	n/d	67,3
25 à 29 ans	116 723	31,9	n/d	105,9
30 à 34 ans	111 024	30,3	n/d	85,6
35 à 39 ans	42 637	11,6	n/d	32,2
40 à 44 ans	6 056	1,7	n/d	5,1
45 ans ou +	211	0,1	n/d	0,2
Terre-Neuve	5 747	1,7	1,26	10,1
Île-du-Prince-Édouard	1 694	0,5	1,67	12,3
Nouvelle-Écosse	10 562	2,9	1,49	11,2
Nouveau-Brunswick	8 176	2,2	1,41	10,7
Québec	85 226	23,3	1,56	11,5
Ontario	140 012	38,2	1,57	12,4
Manitoba	15 478	4,2	1,86	13,5
Saskatchewan	13 300	3,6	1,89	13,0
Alberta	37 851	10,3	1,72	13,6
Colombie-Britannique	46 138	12,6	1,54	12,0
Yukon	443	0,1	1,69	14,1
Territoires du Nord-Ouest	1 562	0,4	2,71	23,5

n/d = Données non disponibles

^a Le taux de fécondité total (pour le Canada et les provinces) est le nombre moyen d'enfants qu'une femme peut prévoir avoir sa vie durant, selon les taux de natalité de 1996.

^b Naissances vivantes par 1 000 habitants.

^c Le taux de natalité pour les groupes d'âge de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans est inclus dans ce dernier.

Sources: Statistique Canada, Naissances 1996, *Le Quotidien*, 8 juillet 1998, n° de catalogue 11-001-XIF; Statistique Canada, totalisations spéciales de la Division des statistiques sur la santé.

4

Immigration

Introduction

Depuis l'arrivée des premiers explorateurs européens, il y a plus de 450 ans, l'immigration a toujours été un élément vital de la société canadienne. Le présent chapitre porte sur la population immigrante totale du Canada, le pays d'origine des immigrants ainsi que les catégories d'immigrants qui vivent au pays.

L'immigration est un élément important de l'état de santé général de la population, la santé des immigrants étant souvent distincte de celle de la population générale. Elle est parfois meilleure, notamment en ce qui concerne le taux d'usage du tabac moins élevé chez les immigrants récents¹, parfois pire, pour ce qui est du nombre de cas de tuberculose en provenance de pays pauvres (sujet 71).

Tendances en matière d'immigration

En 1996, le Canada compte près de 5 millions d'immigrants (tableau 4)², soit 17 p. 100 de sa population. Plus d'immigrants (figure 4a)³ sont originaires du Royaume-Uni (13 p. 100) ou de l'Italie (7 p. 100) que de tout autre pays. Ces immigrants en provenance de l'Europe ont toutefois été remplacés par des immigrants nés en Asie et au Moyen-Orient (figure 4b)³; en fait, entre 1991 et 1996, 57 p. 100 des immigrants proviennent de ces deux régions du monde.

Même si les vagues d'immigration fluctuent généralement au fil des ans, entre 1991 et 1996, les immigrants originaires de pays comme Hong Kong, la Chine et l'Inde continuent d'arriver en grand nombre, ce qui n'est pas le cas d'autres pays comme le Portugal et la Pologne (figure 4c)⁴.

En 1996, le Canada compte 226 072 immigrants reçus⁴. La majorité d'entre eux appartiennent aux catégories des immigrants indépendants (56 p. 100) et de la famille (30 p. 100), une différence par rapport à

1993, où les deux catégories étaient de proportions égales (figure 4d)⁴. En fait, le Canada a accueilli sensiblement le même nombre d'immigrants de la famille en 1996 qu'en 1990. En 1996, environ un immigrant sur six appartient à la catégorie des réfugiés, ce qui correspond aux statistiques depuis 1981 (à l'exception d'une brève remontée, entre 1989 et 1993).

De 1981 à 1996, certains changements importants sont survenus quant au nombre des immigrants reçus au Canada (figure 4d). De 1980 à 1983, ce nombre a diminué chaque année pour atteindre un plancher de 84 302 en 1983. En 1987, il avait atteint un niveau supérieur à celui de 1981. En 1992, le nombre total d'immigrants reçus avait presque doublé par rapport à 1980. Cette tendance à l'accroissement de l'immigration atteint son sommet en 1993, avec l'arrivée de 256 000 immigrants. Le nombre a légèrement diminué pour s'établir à environ 225 000 immigrants par année depuis 1993.

Caractéristiques des immigrants

La population immigrante diffère de la population née au Canada. Par exemple, 47 p. 100 des immigrants arrivés en 1996 sont âgés de 25 à 44 ans, et 22 p. 100, de 0 à 14 ans⁵, soit des proportions supérieures aux catégories correspondantes de la population canadienne (33 p. 100 et 21 p. 100 respectivement; voir sujet 1). De plus, 27 p. 100 des immigrants ont plus de 65 ans, alors que ce groupe d'âge ne représente que 11 p. 100 de la population canadienne totale (sujet 1). On compte également un nombre moindre d'immigrants chez les jeunes de moins de 15 ans (5 p. 100) ou de 15 à 24 ans (11 p. 100).

On observe également des différences importantes quant au lieu de résidence des immigrants. Plus de la moitié de la population immigrante vit en Ontario ou en Colombie-

Britannique, et cette dernière a connu une hausse de 25 p. 100 de sa population immigrante depuis 1991, la plus élevée de toutes les provinces³. L'Alberta, le Manitoba et le Yukon comptent aussi une population immigrante importante. Dans les provinces de l'Est, par contre, les concentrations sont plus faibles, Terre-Neuve étant celle qui compte le moins d'immigrants (moins de 2 p. 100). Les immigrants récents se trouvent dans les trois plus grandes agglomérations urbaines du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver. En effet, 85 p. 100 de tous les immigrants habitent une région métropolitaine de recensement (RMR), contre seulement 57 p. 100 de la population née au Canada³.

Les récents immigrants, peu importe leur pays d'origine, tendent à être en meilleure santé que les résidents canadiens⁶. Les nouveaux immigrants tendent à être en santé principalement à cause du processus d'immigration. Les gens en bonne santé sont plus portés à émigrer que ceux en mauvaise santé et les immigrants en attente doivent d'abord subir un examen médical pour des problèmes médicaux importants. Lors de l'*Enquête nationale sur la santé de la population de 1994-95*, 50 p. 100 de tous les immigrants âgés de plus de 18 ans, par rapport à 57 p. 100 des résidents canadiens, ont rapporté un problème chronique de santé comme des allergies ou des problèmes d'articulation. Dans la même enquête, 18 p. 100 d'immigrants, par rapport à 22 p. 100 des résidents canadiens, ont rapporté une incapacité à long terme. Toutefois, plus les immigrants vivent longtemps au Canada, plus leur santé ressemble à celle des Canadiens de naissance. Leur style de vie et les comportements face à la santé ressemblent à ceux des Canadiens. Les taux de consommation du tabac en sont un bon exemple¹.

Définitions et méthodes

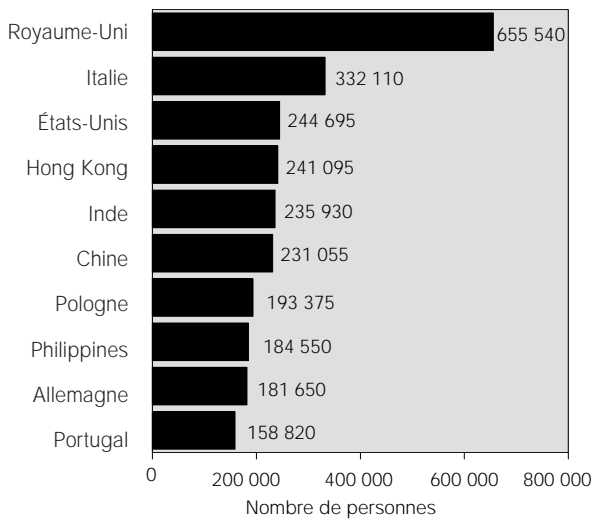
Le recensement de 1996 est la principale source de renseignements sur l'immigration, tandis que les données annuelles proviennent de Citoyenneté et Immigration Canada.

En général, le terme « immigrant » désigne toute personne née à l'extérieur du Canada de parents non canadiens, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de s'établir en permanence au pays. La catégorie des « immigrants indépendants » regroupe notamment les parents aidés, les gens d'affaires et les retraités. Par « réfugiés », on entend autant les particuliers que les catégories désignées, et par « immigrants de la famille », les personnes qui ont un lien de famille immédiat et qui arrivent au Canada ensemble. Par « nouveaux immigrants », on entend ces personnes qui immigreront dans une période de temps donnée. Veuillez consulter le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada (<http://cicnet.ci.gc.ca>) pour des définitions plus détaillées.

Ouvrages de référence

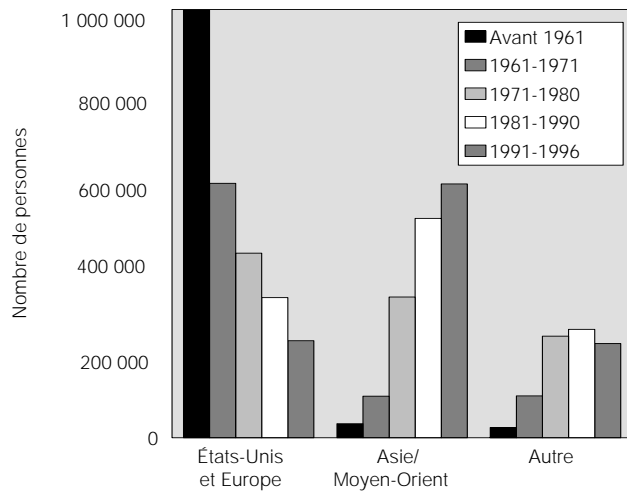
1. Millar, W.J., « Place of birth and ethnic status: factors associated with smoking prevalence among Canadians », *Rapports sur la santé* 1992, vol. 4, n° 1, p. 7-24, Statistique Canada, n° de catalogue 82-003-XPB.
2. Statistique Canada, recensement de 1996, *Immigration et citoyenneté*, série *Le pays*, n° de catalogue 93F0023XDB96005.
3. Statistique Canada, recensement de 1996, *Immigration et citoyenneté*, *Le Quotidien*, 4 novembre 1997, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
4. Dumas, J. et A. Bélanger, *Rapport sur la situation démographique au Canada 1997 : analyse démographique*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° de catalogue 91-209 (données en provenance de Citoyenneté et Immigration Canada).
5. Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 1996: Aperçu de l'immigration*. Consultez le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada (www.cicnet.ci.gc.ca).
6. Chen, J., E. Ng et R. Wilkins, *La santé des immigrants au Canada en 1994-95*, *Rapports sur la santé* 1996, vol. 7, n° 4, p. 33-45, Statistique Canada, n° de catalogue 82-003-XPB.

Figure 4a. **Lieu de naissance de tous les immigrants, 1996**



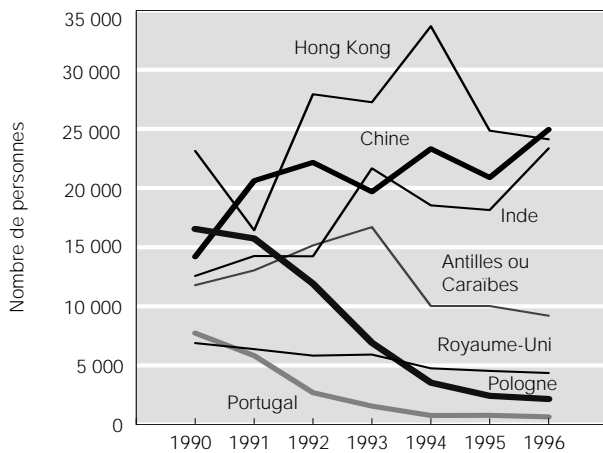
Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : Immigration et citoyenneté, *Le Quotidien*, 4 novembre 1997, n° de catalogue 11-001-XIF.

Figure 4b. **Lieu de naissance de tous les immigrants, selon la période d'immigration, recensement de 1996**



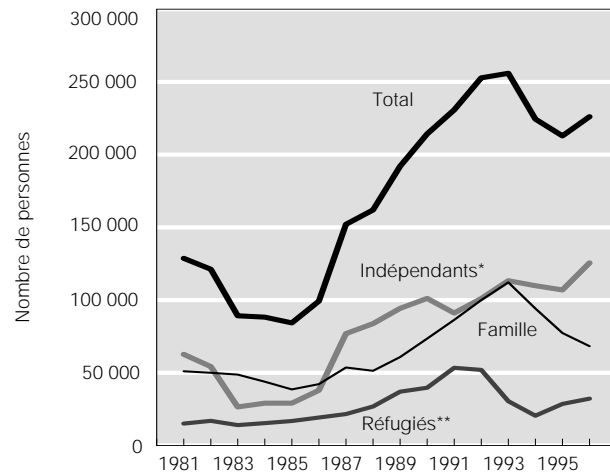
Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : Immigration et citoyenneté, *Le Quotidien*, 4 novembre 1997, no de catalogue 11-001-XIF.

Figure 4c. **Lieu de naissance des nouveaux immigrants, 1990-1996**



Source: Dumas J., et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997 : la conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° de catalogue 91-209 (source des données originales : Citoyenneté et Immigration Canada).

Figure 4d. **Nouveaux immigrants reçus, selon la catégorie, 1981-1996**



* Inclut les parents aidés, les gens d'affaires, les immigrants, les retraités et autres.

** Comprend autant les particuliers que les membres de catégories désignées.

Source: Dumas J., et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997 : la conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° de catalogue 91-209 (d'après des données originales de Citoyenneté et Immigration Canada).

Tableau 4. **Population immigrante, selon l'âge, le sexe et la province ou le territoire, Canada, 1996**

	Population canadienne totale	
	(en milliers)	Immigrants (%)
Total, tous les âges	28 528	17,4
Hommes	14 047	17,1
Femmes	14 481	17,7
Total, moins de 15 ans	5 899	4,9
Hommes	3 024	4,9
Femmes	2 875	4,9
Total, 15 à 19 ans	1 956	9,9
Hommes	1 008	10,0
Femmes	948	9,7
Total, 20 à 24 ans	1 893	12,6
Hommes	947	12,2
Femmes	946	13,1
Total, 25 à 34 ans	4 481	17,7
Hommes	2 209	17,2
Femmes	2 272	18,2
Total, 35 à 44 ans	4 843	19,5
Hommes	2 386	18,9
Femmes	2 457	20,0
Total, 45 à 54 ans	3 698	25,2
Hommes	1 837	25,3
Femmes	1 861	25,1
Total, 55 à 64 ans	2 478	27,5
Hommes	1 217	28,1
Femmes	1 261	26,9
Total, 65 ans ou +	3 280	27,2
Hommes	1 417	28,5
Femmes	1 862	26,7
Terre-Neuve	547	1,6
Île-du-Prince-Édouard	133	3,3
Nouvelle-Écosse	900	4,7
Nouveau-Brunswick	730	3,3
Québec	7 045	9,4
Ontario	10 643	25,6
Manitoba	1 100	12,4
Saskatchewan	977	5,4
Alberta	2 669	15,2
Colombie-Britannique	3 690	24,5
Yukon	31	10,4
Territoires du Nord-Ouest	64	4,8

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1996 : Immigration et citoyenneté, série *Le pays*, n° de catalogue 93F0023XDB96005 ; La Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada a également apporté son aide.

Niveau d'instruction et alphabétisation

Introduction

Tout le monde s'entend pour dire que la situation socioéconomique est en grande partie déterminée par le niveau d'instruction, qui constitue, dans le cadre du présent *Rapport*, un indicateur clé. (Il est en effet souvent plus difficile d'obtenir des données fiables sur le revenu à partir des relevés de population). La situation socioéconomique, en général, et le niveau d'instruction en particulier, sont très souvent directement associés à l'état de santé et aux habitudes de santé¹. Dans le cadre de l'*Enquête nationale sur la santé de la population* de 1996-1997 par exemple, seulement 19 p. 100 des répondants n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont fait état d'une excellente santé, comparativement à presque 30 p. 100 des diplômés universitaires².

Il est aujourd'hui indispensable de savoir lire, écrire et compter pour être un membre à part entière de la société. Les personnes qui ne possèdent pas ces aptitudes sont incapables de suivre l'évolution du monde du travail et de saisir les occasions offertes par les gouvernements sous forme de documents imprimés. Comme ces personnes ont du mal à combler leurs besoins quotidiens, elles finissent par se sentir en marge de la société et par développer des problèmes de santé physique et mentale. L'alphabétisation est aujourd'hui une priorité des gouvernements.

Le chapitre traite du niveau d'instruction des Canadiennes et des Canadiens âgés de 15 ans ou plus, de l'alphabétisation des personnes de 16 à 65 ans, et de la maturité scolaire des enfants de 4 et 5 ans.

Niveau d'instruction et alphabétisation

Selon le recensement de 1996, plus de 14 millions de Canadiens âgés de 15 ans ou plus (66 p. 100) avaient *au moins* terminé des études secondaires (tableau

5a)^{3,4}. La majorité des personnes de 15 à 19 ans n'avaient pas terminé des études secondaires, ce qui n'est pas étonnant. Environ 69 p. 100 des Canadiens de 20 ans et plus avaient au moins terminé des études secondaires; le niveau d'instruction le plus fréquent était le collégial (27 p. 100), suivi du diplôme d'études secondaires (25 p. 100) et du diplôme universitaire (17 p. 100).

De 1971 à 1996, on constate un déclin marqué du nombre de Canadiens âgés de 15 ans et plus dont le niveau d'instruction est inférieur à la 9^e année (de 32 p. 100 à 12 p. 100), et une hausse correspondante du nombre de Canadiens ayant terminé des études postsecondaires (de 17 p. 100 à 34 p. 100) (figure 5a)⁵. La tendance à la hausse du nombre des personnes ayant terminé des études postsecondaires semble connaître un certain ralentissement, puisque la hausse enregistrée n'a été que de quatre points de pourcentage, de 1986 à 1996; toutefois, le nombre de Canadiens dont le niveau d'instruction est inférieur à la 9^e année a continué de diminuer fortement. Par contre, le nombre de Canadiens ayant terminé les 9^e à 13^e années et des études universitaires durant la même période est demeuré assez stable (un changement de deux et de quatre points de pourcentage, respectivement). Il est intéressant de noter que 1996 marquait la première année de recensement où le nombre de diplômés universitaires était supérieur au nombre de personnes n'ayant pas terminé la 9^e année.

En 1994-1995, seulement de 57 à 58 p. 100 des Canadiens de 16 à 65 ans avaient atteint ou dépassé le niveau 3 (sur un total possible de 5) en ce qui concerne les capacités de lecture de textes suivis, de textes schématisés et de textes au contenu quantitatif (tableau 5b)^{6,7}. Au Canada, le niveau d'alphabétisation est réparti un peu comme aux États-Unis, bien que l'on compte une proportion légèrement plus élevée au niveau 1, aux États-Unis. Dans les deux pays, on trouve un grand nombre de personnes au niveau 1

(plus particulièrement en ce qui concerne les capacités de lecture de textes schématiques) et au niveau 4-5. Ce sont les Pays-Bas qui présentent la plus forte cohérence interne à tous les niveaux, tandis que la Suède occupe les rangs supérieurs des trois échelles. En comparant le niveau 4-5 de chaque échelle, le Canada se classe, parmi les onze régions ou pays énumérés, au deuxième rang quant aux capacités de lecture de textes suivis et de textes schématiques, et au cinquième, à l'égard des textes au contenu quantitatif.

Il n'y a pas de données conjoncturelles pour décrire l'évolution de la situation à ce chapitre, ni pour décrire la situation des Autochtones.

Différences entre les groupes

On remarque de grandes différences entre les groupes en ce qui concerne le niveau d'instruction, qui permettent d'expliquer les différences de l'état de santé décrites ultérieurement dans le *Rapport*. En outre, le niveau d'instruction des parents est intimement lié à la maturité scolaire des enfants (figure 5b)^{5,8}, ce qui pourrait expliquer pourquoi l'on observe parfois les mêmes formes de pauvreté et de chômage d'une génération à l'autre.

En général, on trouve un nombre égal d'hommes et de femmes n'ayant pas achevé des études secondaires, mais celles-ci quittent l'école après des études secondaires un peu plus souvent que les hommes, et sont un peu moins susceptibles de détenir un certificat d'études collégiales ou un diplôme universitaire. Toutefois, les femmes dans la vingtaine sont *plus susceptibles* de détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaire que les hommes du même groupe d'âge (tableau 5a). L'un des changements les plus notables observé entre 1971 et 1996 a été l'augmentation du nombre de Canadiennes ayant obtenu un diplôme universitaire, tant chez les femmes de 15 à 24 ans que chez celles de 25 ans ou plus. En 1996, le nombre de diplômées universitaires de plus de 25 ans avait quadruplé par rapport à 1971, tandis que chez les hommes de 25 ans et plus, il avait doublé durant la même période (figure 5c)⁵.

On remarque un rapport inverse très marqué entre l'âge et la scolarité: la proportion des personnes n'ayant pas terminé des études secondaires augmente à chaque groupe d'âge. Par exemple, les Canadiens de la jeune vingtaine sont plus de deux fois plus nombreux que ceux de 55 ans ou plus à avoir terminé des études secondaires ou postsecondaires (tableau 5a). On trouve un plus grand nombre de personnes détenant

un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire parmi les 25 à 44 ans; environ le tiers de celles-ci détiennent un diplôme d'études collégiales, et 21 p. 100, un diplôme universitaire³.

Le nombre de Canadiens n'ayant pas terminé leurs études secondaires varie considérablement d'une province à l'autre: 45 p. 100 des habitants de Terre-Neuve et 31 p. 100 des habitants de la Colombie-Britannique, par exemple. L'écart est moins prononcé en ce qui a trait à l'obtention du certificat d'études secondaires et du diplôme d'études collégiales. Terre-Neuve affiche le plus faible taux de diplômés universitaires (10 p. 100), alors que l'Ontario et le Yukon présentent le taux le plus élevé (17 p. 100) (tableau 5a). Il importe de tenir compte de ces différences pour examiner les comparaisons interprovinciales présentées ailleurs dans le *Rapport*, puisque celles-ci n'ont pas été normalisées en fonction de la scolarité. Par ailleurs, c'est à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan que la maturité scolaire est la plus élevée chez les enfants de 4-5 ans, tandis que celle des jeunes de l'Ontario et de la Colombie-Britannique est nettement inférieure à la moyenne nationale⁹.

Selon le recensement de 1996, les Canadiens d'origine autochtone se situent sous la moyenne nationale des 15 ans et plus en ce qui a trait à la scolarité officielle, peu importe le groupe d'âge¹⁰. Environ 54 p. 100 des Autochtones âgés de 15 ans et plus ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, contre 35 p. 100 de la population non autochtone. Seulement 5 p. 100 des Autochtones détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 16 p. 100 de la population non autochtone. Les comparaisons entre 1981 et 1996 révèlent cependant que les Autochtones font des progrès. Durant cette période, la proportion des Autochtones de 20 à 29 ans qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires est passée de 19 p. 100 à 23 p. 100, et celles des Autochtones qui ont un diplôme universitaire, de 3 p. 100 à 4 p. 100. Entre 1981 et 1996, la proportion d'Autochtones n'ayant pas terminé des études secondaires est passée de 59 p. 100 à 45 p. 100.

En ce qui concerne l'alphabétisation, on relève plusieurs écarts entre les divers groupes¹¹.

- ◆ L'alphabétisation des Canadiens adultes âgés de plus de 45 ans est nettement plus faible que celle des Canadiens de 16 à 45 ans. L'écart est essentiellement attribuable à la situation

socioéconomique et aux années de scolarité des répondants, ainsi qu'à la langue du questionnaire autre que leur langue officielle.

- ◆ Les femmes ont obtenu des résultats supérieurs à ceux des hommes quant aux capacités de lecture de textes suivis, dans le groupe d'âge de 16 à 90 ans. Cependant, on n'a noté aucun écart statistique significatif entre les sexes en ce qui a trait aux capacités de lecture de textes schématiques. Les hommes ont eu des résultats supérieurs en ce qui concerne les capacités de lecture de textes au contenu quantitatif, mais seulement chez les jeunes de 16 à 25 ans et chez les adultes de plus de 65 ans.
- ◆ Les adultes ayant répondu au questionnaire dans une autre langue que leur langue maternelle ont obtenu des résultats nettement inférieurs à ceux ayant répondu dans leur langue maternelle.
- ◆ Les adultes provenant des « collectivités rurales » ont obtenu des résultats légèrement inférieurs aux adultes des régions urbaines (l'écart de scolarité officielle étant d'environ 5 mois). Par ailleurs, en tenant compte de leurs antécédents socioéconomiques, les adultes des régions rurales ont obtenu des résultats supérieurs (malgré une différence d'environ un an de scolarité).
- ◆ Les écarts interprovinciaux entre les résultats sur l'alphabétisation varient beaucoup. On peut classer les résultats non corrigés des jeunes en trois groupes: les jeunes du Manitoba et de la Saskatchewan ont une année de scolarité de plus que la moyenne nationale, ceux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et du Québec se rapprochent de la moyenne nationale, et ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont une année de scolarité de moins que la moyenne nationale. Environ les trois huitièmes de la variation sont attribuables au fait que les jeunes n'ont pas les mêmes antécédents socioéconomiques.
- ◆ Le lien entre les capacités de lecture et le statut socioéconomique varie beaucoup d'une province à l'autre. La répartition des capacités d'alphabétisation selon les classes sociales est

nettement plus équitable au Québec et dans les Prairies. Les jeunes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des quatre provinces de l'Atlantique qui proviennent de familles défavorisées ont obtenu des résultats nettement inférieurs aux jeunes d'autres provinces vivant dans les mêmes conditions.

En ce qui concerne la maturité scolaire, les écarts entre les groupes correspondent à ces résultats: les garçons et filles ont obtenu des résultats comparables aux tests de vocabulaire, et on a remarqué que le statut social de la famille, particulièrement le niveau d'instruction de la mère et l'emploi du père présentent une relation positive avec la maturité scolaire⁸. En outre, les enfants provenant de familles biparentales et de familles peu nombreuses avaient un avantage au niveau de la maturité scolaire.

Définitions et méthodes

Les données sur le niveau d'instruction proviennent du recensement de 1996. Dans le présent chapitre ainsi que dans tous ceux où figurent les mêmes catégories de scolarité, le niveau indiqué correspond au niveau de scolarité le plus élevé qu'une personne a atteint. La seule catégorie qu'on ne trouve pas ailleurs est celle désignant « certaines études postsecondaires », où les personnes ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou collégiales, mais n'ont poursuivi des études supérieures (collégiales, professionnelles ou universitaires) que partiellement. Dans la plupart des sections du *Rapport*, ce groupe est inclus dans le groupe ayant terminé des études secondaires.

La plupart des renseignements présentés par niveau d'instruction ailleurs dans le *Rapport* sont normalisés en fonction de l'âge, c'est-à-dire rajustés comme si la ventilation selon l'âge était la même dans les quatre principaux groupes. Ces données ainsi modifiées sont indiquées, mais certaines données ne sont pas normalisées en raison du manque d'accès aux microdonnées ou d'échantillons restreints.

L'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA) a examiné les capacités de lecture des Canadiens et des citoyens d'autres pays à l'égard de textes suivis, de textes schématiques et de textes au contenu quantitatif, en mettant l'accent sur les habiletés pratiques requises pour la vie de tous les jours. Les capacités de lecture de textes suivis désignent les connaissances nécessaires pour lire et comprendre un passage écrit alors que les capacités de lecture de textes schématiques décrivent la capacité de

remplir divers formulaires comme les demandes d'emploi et les capacités de lecture de textes au contenu quantitatif (ou capacités au calcul), les connaissances requises pour appliquer des opérations arithmétiques. On a classé les capacités de lecture et d'écriture selon cinq niveaux, où chaque niveau supérieur représente des tests plus complexes. L'EIAA a été menée en 1994-1995 dans un certain nombre de pays. Des tests de pondération révèlent une correspondance de 97 p. 100 des enquêtes entre les pays participants¹¹.

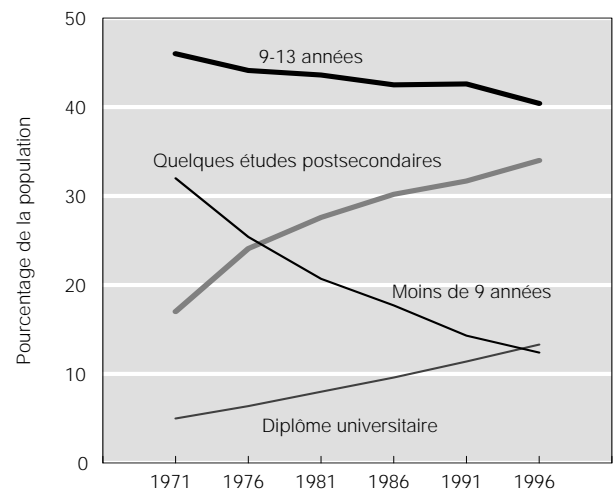
Les répondants de l'EIAA étaient généralement âgés de 16 à 65 ans, et représentatifs de la population de leur pays entre ces âges (bien qu'aucune limite d'âge ne fût imposée aux répondants canadiens). Au Canada, on a obtenu les réponses de 3 130 Anglophones et de 1 370 Francophones, échantillon représentant 98 p. 100 de la population âgée de 16 ans et plus, mais excluant les personnes placées en établissement, vivant dans des réserves indiennes, les membres des forces armées ainsi que les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

La maturité scolaire a été évaluée à l'aide d'un échantillon de plus de 3 000 enfants de 4 et 5 ans, dans le cadre de l'*Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes 1994-1995*, à l'aide du test de vocabulaire par l'image Peabody. Les enfants qui obtiennent un résultat de 85 points sur 100 sont considérés comme normaux; les résultats inférieurs et supérieurs désignent respectivement un retard ou une précocité^{8,9}

Ouvrages de référence

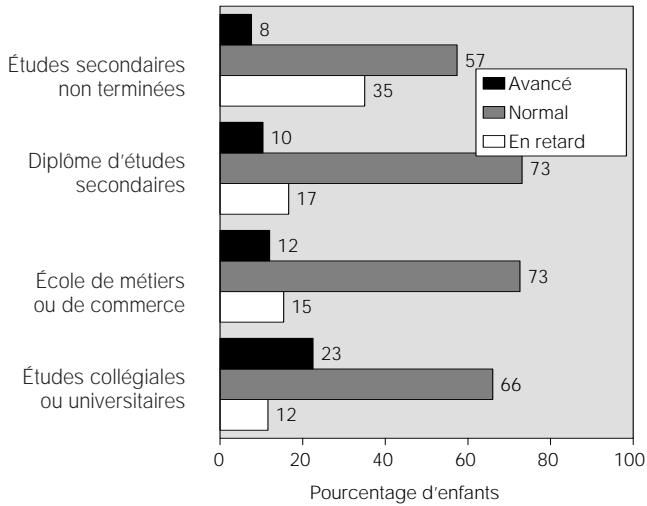
1. Millar W, et T. Stephens, « Statut social et risques pour la santé des adultes canadiens : 1985 et 1991 », *Rapports sur la santé* 1992, n° 5, p. 143-156, Statistique Canada, n° de catalogue 82-003-XPB.
2. Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population 1996-1997*, totalisations spéciales.
3. Statistique Canada, *Recensement de 1996 : niveau d'instruction*, données de la Division des statistiques sociales du logement et des familles.
4. Statistique Canada, *Recensement de 1996 : niveau d'instruction*, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0028XDB96001.
5. Statistique Canada, *Recensement de 1996 : niveau d'instruction*, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0028XDB96002.
6. Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Littérature, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, n° de catalogue 89-545-F, 1995.
7. OCDE et Développement des ressources humaines Canada, *Aptitudes en littératie pour la société de connaissance : autres résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, 1997.
8. Ross, D.P, K. Scott et M.A. Kelly, « Overview: Children in Canada in the 1990s », dans Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue 89-55-MPF, n° 1, novembre 1996.
9. Willms, J. Douglas, « Indicators of mathematics achievement in Canadian elementary schools », dans Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada: Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue 89-55-MPF, n° 1, novembre 1996.
10. Statistique Canada, *Recensement de 1996 : niveau d'instruction*, *Le Quotidien*, 14 avril 1998, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
11. Willms, J. Douglas, *Les capacités de lecture des jeunes Canadiens*, septembre 1997, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Statistique Canada, n° de catalogue 89-552-MPF, n° 1.

Figure 5a. Niveau d'instruction le plus élevé, population de 15 ans ou plus, Canada, 1971-1996



Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : niveau d'instruction, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0028XDB96002.

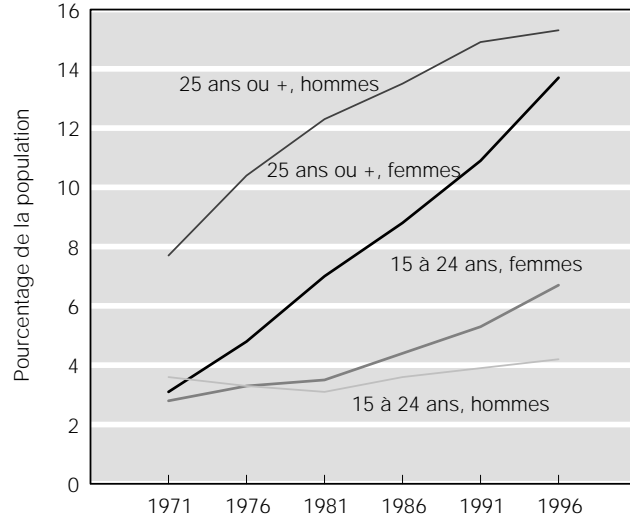
Figure 5b. **Maturité scolaire, selon l’instruction des parents*, population des 4-5 ans, Canada, 1994–95**



* Niveau d’instruction du parent le plus scolarisé.

Source: Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, *Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa : Statistique Canada, novembre 1996, n° de catalogue 89-55-MPF, n°1.

Figure 5c. **Obtention d’un diplôme universitaire, selon l’âge et le sexe, population de 15 ans ou +, Canada, 1971 à 1996**



Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : niveau d’instruction, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0028XDB96002.

Tableau 5a. Niveau d'instruction selon l'âge, le sexe et la province/territoire, population de 15 ans ou plus, Canada, 1996

	Estimé de population	Études secondaires non terminées	Diplôme d'études secondaires	Quelques études collégiales ^a	Diplôme d'études collégiales	Diplôme d'études universitaires
	(en milliers)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Total, 15 ans ou +	22 629	35	14	11	25	16
Hommes	11 022	35	13	11	25	16
Femmes	11 606	35	16	11	24	15
Total, 15 à 19 ans	1 956	69	16	12	3	<1
Hommes	1 008	71	15	11	3	<1
Femmes	948	66	16	14	4	<1
Total, 20 à 24 ans	1 893	19	15	29	24	13
Hommes	947	22	17	29	22	11
Femmes	946	16	13	29	27	16
Total, 25 à 34 ans	4 481	19	14	12	33	22
Hommes	2 209	21	14	12	32	21
Femmes	2 272	17	15	12	33	23
Total, 35 à 44 ans	4 843	22	17	10	31	20
Hommes	2 386	24	14	10	33	20
Femmes	2 457	21	19	10	30	19
Total, 45 à 54 ans	3 698	29	15	11	28	17
Hommes	1 837	28	13	10	30	20
Femmes	1 861	30	18	12	26	14
Total, 55 à 64 ans	2 478	47	12	9	22	10
Hommes	1 217	45	10	8	25	13
Femmes	1 261	50	14	10	19	7
Total, 65 ans ou +	3 280	62	10	6	15	8
Hommes	1 417	59	8	5	17	11
Femmes	1 862	63	12	6	13	6
Terre-Neuve	437	45	10	9	26	10
Île-du-Prince-Édouard	104	42	10	10	26	13
Nouvelle-Écosse	720	39	10	9	27	15
Nouveau-Brunswick	585	40	15	10	24	12
Québec	5 673	36	18	9	23	15
Ontario	8 429	33	15	11	24	17
Manitoba	856	41	11	11	23	14
Saskatchewan	748	43	11	11	23	13
Alberta	2 055	34	12	12	27	15
British Columbia	2 955	31	13	13	27	16
Yukon	23	28	8	14	33	17
Territoires du Nord-Ouest	43	42	7	12	27	12

^a Englobe les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou collégiales, mais qui n'ont achevé qu'un certain niveau d'études collégiales ou universitaires, ou de formation d'école de métiers.

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1996 : niveau d'instruction, totalisations spéciales de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles; Également, Statistique Canada, Recensement de 1996 : niveau d'instruction, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0028XDB96001.

Tableau 5b. **Littératie de textes suivis, de textes schématiques et de textes au contenu quantitatif, selon le pays, population de 16 à 65 ans, 1994-1995**

	Niveau 1 (le plus faible)	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4/5 (le plus élevé)
	(%)	(%)	(%)	(%)
Textes suivis				
Australie	17	27	37	19
Belgique (Flandre)	18	28	39	14
Canada	17	26	35	23
Allemagne	14	34	38	13
Irlande	23	30	34	14
Pays-Bas	11	30	44	15
Nouvelle-Zélande	18	27	35	19
Suède	8	20	40	32
Suisse (francophone)	18	34	39	10
Royaume-Uni	22	30	31	17
États-Unis	21	26	32	21
Textes schématiques				
Australie	17	28	38	17
Belgique (Flandre)	15	24	43	17
Canada	18	25	32	25
Allemagne	9	33	40	19
Irlande	25	32	32	12
Pays-Bas	10	26	44	20
Nouvelle-Zélande	21	29	32	18
Suède	6	19	39	36
Suisse (francophone)	16	29	39	16
Royaume-Uni	23	27	31	19
États-Unis	24	26	31	19
Textes au contenu quantitatif				
Australie	17	27	38	19
Belgique (Flandre)	17	23	38	23
Canada	17	26	35	22
Allemagne	7	27	43	24
Irlande	25	28	31	16
Pays-Bas	10	26	44	20
Nouvelle-Zélande	20	29	33	17
Suède	7	19	39	36
Suisse (francophone)	13	25	42	20
Royaume-Uni	23	28	30	19
États-Unis	21	25	31	23

Source: Organisation de coopération et de développement économiques et Développement des ressources humaines Canada, *Aptitudes en littératie pour la société de connaissance : autres résultats de l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, 1997.

6

Faible revenu

Introduction

Le revenu constitue un important outil de mesure de la situation socioéconomique. Il existe une forte corrélation entre le revenu, d'autres déterminants de la santé et l'état de santé. Par exemple, les Canadiennes et les Canadiens les plus pauvres sont cinq fois plus susceptibles que ceux qui appartiennent aux groupes les plus riches de faire état d'une santé moyenne ou mauvaise (sujet 53), deux fois plus susceptibles de connaître une limitation de leurs activités à long terme (sujet 58), et trois fois moins susceptibles d'avoir une assurance-soins dentaires (sujet 21).

Le présent chapitre traite de la prévalence du faible revenu, du revenu familial moyen et de la répartition des dépenses du ménage, et examine les niveaux de revenu des Canadiens en 1995 et avant. Les deux principales sources d'information sont *l'Enquête sur les finances des consommateurs*¹ et le recensement de 1996².

Proportion des personnes et des familles à faible revenu

Selon le recensement de 1996, environ 16 p. 100 des familles économiques (ou 1,3 million) se situaient sous le seuil de faible revenu en 1995 (tableau 6a)². De même, environ 20 p. 100 des personnes (un peu plus de 5,5 millions) (tableau 6b)³ se situaient sous le seuil de faible revenu, d'après la définition de Statistique Canada.

Entre 1980 et 1996, la proportion des personnes à faible revenu a considérablement fluctué au Canada (figure 6a)¹. Dans tous les groupes d'âge, cette proportion était de 16 p. 100 en 1980, mais elle a atteint un sommet de 19 p. 100 en 1983 et 1984. Cette tendance s'est inversée au milieu des années 1980 et, en 1989, le pourcentage des personnes à faible revenu avait chuté à 14 p. 100. Depuis, il est monté à plus de

18 p. 100, ce qui correspond presque aux niveaux enregistrés au milieu des années 1980.

La pauvreté des enfants a suivi la même courbe, quoique les changements observés aient souvent été plus prononcés (figure 6a). Le nombre d'enfants pauvres âgés de moins de 18 ans s'est considérablement accru durant les années 1990, et en 1996, 21 p. 100 d'entre eux se situaient sous le seuil de faible revenu².

Chez les Canadiens âgés, on constate la tendance contraire. En effet, après le sommet de 34 p. 100 atteint en 1980, seulement 21 p. 100 des personnes âgées étaient pauvres en 1992². Cette tendance s'est légèrement inversée en 1993, puis a repris en 1994-1995 (19 p. 100), mais le pourcentage des personnes âgées à faible revenu s'est de nouveau retrouvé à 21 p. 100 en 1996, soit le même pourcentage observé chez les enfants, ce qui constitue une première.

De 1978 à 1980, on a constaté une faible hausse du revenu familial moyen des Canadiens (en dollars constants de 1996) (figure 6b)^{1,4}. Entre 1980 et 1984, le revenu familial moyen n'a cessé de baisser, jusqu'au plancher de 1984². Puis les revenus moyens ont monté en flèche de 1984 à 1989, et ont atteint un plafond de 58 910 \$ en 1989. De 1989 à 1993, les revenus des familles ont grandement diminué en dollars constants, puis ont légèrement augmenté en 1994 et en 1996, où ils s'établissaient à 56 629 \$.

En 1996, la majorité des dépenses du ménage consistaient en impôts (22 p. 100) et en produits de première nécessité comme le logement (17 p. 100), la nourriture (12 p. 100) et le transport (12 p. 100) (figure 6c)⁵. Ensemble, ces quatre postes représentaient presque les deux tiers des dépenses du ménage canadien moyen en 1996.

Chez les quelque 21 millions de soutiens économiques au Canada en 1995, le revenu total moyen s'établissait à 25 196 \$, une baisse de 6 p. 100

par rapport à 1990⁶. En 1995, chez les 15 millions de *personnes occupées* au Canada, le revenu moyen était de 26 474 \$, en baisse de 3 p. 100 par rapport à 1990². Les baisses les plus marquées du revenu moyen ont été enregistrées chez les Canadiens de 20 à 24 ans, dont le revenu a diminué du quart entre 1990 et 1995, ainsi que chez les jeunes de 15 à 19 ans (18 p. 100) et de 25 à 34 ans (10 p. 100) (tableau 6c)^{6,7}. Seuls les soutiens économiques âgés de 70 ans et plus n'ont connu presque aucun changement de revenu total moyen (en dollars constants) durant cette période.

Bien qu'il y ait eu des fluctuations dans la prévalence du faible revenu (figure 6a) et du revenu moyen (figure 6b) au cours des 15 dernières années, les tendances dans l'écart des revenus ont été plus constantes. Les revenus des 10 p. 100 des familles les plus riches avec enfants se sont accrus de 14 p. 100 de 1981 à 1996 alors que les revenus des 10 p. 100 des familles les plus pauvres, ont chuté de 5 p. 100 durant cette période (figure 6d)⁸. En 1973 le revenu moyen des 10 p. 100 des familles les plus riches avec enfants était 8,5 fois celui des 10 p. 100 des familles les plus pauvres; en 1996, ce rapport s'est accru à 10,2⁸.

D'autres analyses ne suggèrent aucun changement dans l'écart de revenu entre 1985 et 1995⁹, ce qui illustre la susceptibilité de telles analyses selon les périodes étudiées et les définitions utilisées.

Différences entre les groupes

En 1996, les personnes âgées et les enfants étaient les plus susceptibles d'être classés dans la catégorie des personnes à faible revenu (figure 6a)¹, à l'exception toutefois des personnes âgées qui vivaient au sein d'une *famille*. En 1996, ces dernières étaient les moins susceptibles d'avoir un faible revenu (8 p. 100), comparativement aux enfants de moins de 18 ans qui, eux, étaient les plus susceptibles d'appartenir à cette catégorie (21 p. 100)¹. Les Canadiens âgés vivant seuls étaient de loin les plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu², car la moitié d'entre eux déclaraient un faible revenu². En 1995, les personnes vivant seules étaient presque deux fois et demie plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les personnes vivant au sein d'une famille économique (tableau 6a). Comparée à celle d'autres familles économiques, la situation des parents uniques ressemblait à celle des personnes vivant seules; en fait, près de la moitié des femmes monoparentales (soit 400 000 familles) étaient sous le seuil de faible revenu².

On note des différences chez les personnes à faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe. En général, les hommes étaient moins susceptibles que les femmes d'avoir un faible revenu en 1990 et en 1995 (tableau 6b). Dans les deux années de recensement, les femmes de 18 à 24 ans et de plus de 70 ans présentaient l'incidence de faible revenu la plus élevée, laquelle était encore plus marquée chez les enfants de moins de 14 ans, les personnes de 18 à 24 ans ainsi que les personnes de plus de 70 ans. La seule baisse à ce chapitre entre les deux sondages a été enregistrée chez les personnes de plus de 70 ans, à l'opposé de tous les autres groupes d'âge, où la hausse de l'incidence de faible revenu varie de 6 p.100 à 40 p. 100, les plus fortes hausses ayant été enregistrées chez les personnes de moins de 45 ans.

On remarque d'importants écarts entre les provinces en ce qui a trait au faible revenu (tableau 6b). En 1995, c'est au Québec que l'on trouvait la proportion la plus élevée de personnes à faible revenu (23 p. 100)⁷. Suivaient Terre-Neuve et le Manitoba (21 p. 100 dans les deux cas). Les autres provinces étaient sous la moyenne nationale de 20 p. 100. C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui présentait le taux le plus faible (15 p. 100), suivie de l'Ontario (18 p. 100). La répartition des personnes à faible revenu correspond toutefois peu au *revenu provincial moyen* (le recensement de 1996 ne présente pas de données sur la *répartition* du revenu).

Presque toutes les provinces ont enregistré une hausse du nombre de personnes à faible revenu entre 1990 et 1995. Au Canada, l'augmentation a été de 29 p. 100 durant cette période (tableau 6b). En fait, comparativement à 1990, la Colombie-Britannique comptait 42 p. 100 de plus de personnes à faible revenu en 1995, et l'Ontario, 41 p. 100 de plus. Seule la Saskatchewan n'a pas enregistré de hausse appréciable à ce chapitre durant cette période, suivie de l'Alberta (augmentation de 13 p. 100)³.

En 1995, 44 p. 100 de la population autochtone (qui ne vivait ni dans les réserves, ni au Yukon, ni dans les Territoires du Nord-Ouest) se trouvait sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, comparativement à la moyenne nationale de 20 p. 100². En 1995, trois enfants autochtones sur cinq de moins de six ans appartenaient à des familles à faible revenu, contre la moyenne nationale de un sur quatre. Chez les enfants autochtones de 6 à 14 ans, le taux de faible revenu était de 48 p. 100, soit plus du double du taux national de 22 p. 100.

Selon le recensement de 1996, le revenu familial moyen s'établissait à 54 583 \$ en 1995, une baisse de 4,8 p. 100 par rapport à 1990 (en dollars constants de 1995)⁵. En 1995, le revenu moyen de la famille époux-épouse se chiffrait à 58 763 \$. Quand l'époux et l'épouse touchaient un revenu, le revenu moyen total était de 65 561 \$. Quand l'époux était le seul soutien économique, ce revenu se chiffrait à 47 993 \$, et quand c'était l'épouse, à 39 211 \$. Cela contraste avec le revenu des familles monoparentales ayant un chef masculin (40 974 \$) et féminin (27 721 \$). En 1995, le revenu des 29 000 familles monoparentales ayant un chef masculin sans salaire n'était que de 15 008 \$, et des 278 000 familles monoparentales ayant un chef féminin sans salaire, de 12 765 \$. Cela illustre clairement les écarts importants selon les structures familiales, et même au sein de celles-ci. On observe peu de changements chez les *personnes seules* à ce chapitre, entre 1980 et 1996¹. Le plancher de 23 369 \$ en 1980 (en dollars de 1996) a été suivi d'une hausse modeste, puis d'une baisse en 1983. La situation s'est constamment améliorée par la suite, jusqu'au plafond de 25 845 \$, en 1990. Depuis, le revenu moyen a régressé lentement, et s'est stabilisé à 24 433 \$, soit le niveau de 1996¹.

Ces chiffres suggèrent des disparités entre les sexes. En 1995, les hommes gagnaient en général 62 p. 100 de plus que les femmes (31 117 \$ contre 19 208 \$)³. L'écart le plus important était entre les femmes et les hommes de 55 à 64 ans; en effet, ceux-ci gagnaient presque le double de leurs consoeurs. En fait, en 1995, les hommes de 25 ans et plus gagnaient de 41 p. 100 à 97 p. 100 de plus que leurs consoeurs (tableau 6c).

On note des changements intéressants en ce qui concerne le revenu selon le sexe, de 1990 à 1995. Durant cette période, le revenu des hommes a baissé de près de 8 p. 100, contre seulement 2 p. 100 de celui des femmes (tableau 6c). Un seul sous-groupe, soit les femmes de 45 à 54 ans, a vu son revenu augmenter (2 p. 100) durant cette période. Les femmes et les hommes de 20 à 24 ans ont vu leur revenu diminuer du quart, la baisse la plus importante de tous les groupes d'âge, surtout attribuable à la baisse de l'emploi (sujet 7).

Du point de vue provincial-territorial, c'est dans les territoires qu'on trouvait, en 1995, le revenu moyen le plus élevé (environ 29 000 \$) (tableau 6c)⁶. Quant aux provinces, les Ontariens avaient les revenus les plus élevés (27 309 \$), suivis des Britanno-Colombiens et des Albertains (26 295 \$ et 26 138 \$

respectivement). C'est dans ces trois provinces que l'on trouvait aussi les niveaux d'instruction les plus élevés (voir le sujet 5). Les habitants de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard avaient les revenus familiaux les plus faibles, soit près de 20 000 \$. Entre 1990 et 1995, le revenu a baissé dans toutes les provinces et territoires. La plus forte diminution a été enregistrée au Québec (7 p. 100), puis en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve. Les baisses les plus faibles ont été enregistrées dans les deux territoires et en Saskatchewan.

En 1995, le revenu d'*emploi* moyen des Autochtones s'établissait à 17 382 \$, soit 34 p. 100 sous la moyenne nationale de 26 474 \$⁵. Chez les Autochtones, le travail saisonnier ou à temps partiel dominait. En 1995, un peu plus du tiers des Autochtones ont déclaré un revenu d'emploi à temps plein en année complète, comparativement à la moitié de la population totale. Cependant, le revenu d'emploi moyen des Autochtones était considérablement inférieur à la moyenne nationale, qu'il s'agisse ou non d'emploi à temps plein en année complète. Le revenu moyen tiré d'un emploi à temps plein en année complète des travailleurs autochtones était de 29 684 \$, soit 21 p. 100 de moins que la moyenne nationale, et celui d'autres soutiens économiques, de 10 866 \$, soit 29 p. 100 de moins. Comparé à la moyenne nationale, le revenu moyen des Autochtones était inférieur dans chaque catégorie d'âge et de niveau d'instruction. Dans l'ensemble, ces écarts de régime de travail, d'âge et de niveau d'instruction représentaient environ les trois cinquièmes des différences entre le revenu moyen des Autochtones et la moyenne nationale à ce chapitre.

Définitions et méthodes

Les données des tableaux et la plupart des références aux données de 1995 proviennent du recensement de 1996². On a posé des questions sur le revenu total individuel de 1995 à un ménage sur cinq du recensement. L'information présentée aux figures 6a et 6b de même que certaines données de 1996 proviennent de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), menée chaque année depuis 1971¹. L'enquête sur le revenu de 1996 a été effectuée en avril 1997, dans le cadre de l'*Enquête sur la population active*, menée chaque mois. Étant donné que les estimations du présent rapport s'appuient sur une enquête par sondage, celles-ci sont sujettes à la variabilité d'échantillonnage, en plus des erreurs de

réponse et des erreurs dues à l'absence de réponse. Si les chiffres liés à certaines années diffèrent des données de l'année du recensement, les termes et définitions utilisés dans l'EFC correspondent à ceux du recensement.

L'expression « faible revenu » s'applique aux familles économiques et aux personnes seules dont le revenu total est inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada (1992 comme année de référence)². Ces seuils ont été retenus selon le principe que les familles et les personnes seules dont le revenu y est inférieur consacrent habituellement plus de 54,7 p. 100 de leur revenu à la nourriture, au logement et à l'habillement; on considère alors qu'ils vivent dans la pauvreté². Les seuils de faible revenu sont très différents des mesures de la pauvreté, et Statistique Canada n'approuve pas leur usage à cette fin.

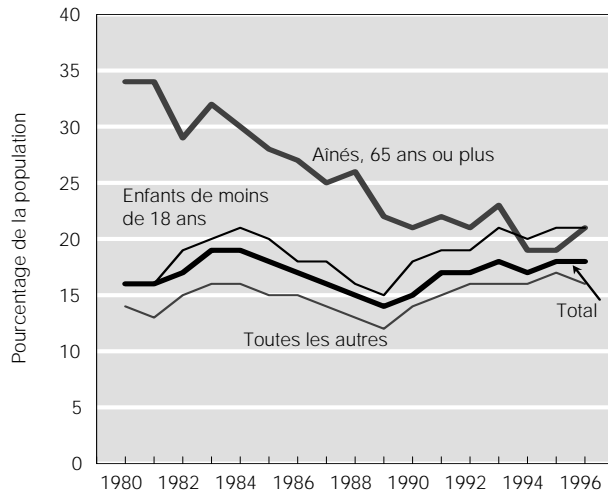
La notion de « famille économique » sert à établir des seuils de faible revenu, plutôt que des familles de recensement². La famille économique comprend toutes les personnes qui vivent au sein d'un ménage et qui sont liées par le sang, le mariage, l'union de fait ou l'adoption. Les personnes seules désignent les individus de 15 ans et plus qui vivent seuls ou au sein d'un ménage et qui ne sont liées à aucun membre de celui-ci. Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et la population autochtone dans les réserves ont été exclus du calcul des seuils de faible revenu.

Comme on l'a mentionné, les données sur les Autochtones à faible revenu n'incluent pas les 36 p. 100 d'Autochtones qui vivent dans les réserves, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest. Étant donné que les Autochtones vivant dans des réserves ont généralement des revenus encore moindres, leur inclusion augmenterait vraisemblablement la prévalence du faible revenu dans la population autochtone². L'enquête de Statistique Canada servant à déterminer les seuils de faible revenu exclut ces domaines.

Ouvrages de référence

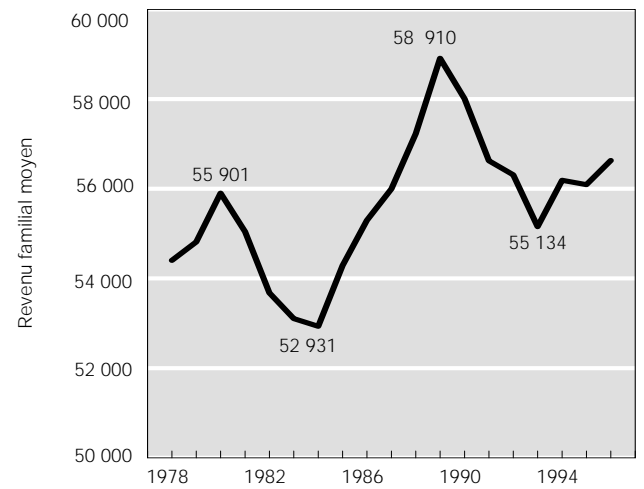
1. Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille, 1996*, n° de catalogue 13-207.
2. Statistique Canada, Recensement de 1996: sources de revenu, *Le Quotidien*, 12 mai 1998, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
3. Statistique Canada, Recensement de 1996: sources de revenu, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0029XDB96010.
4. Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille, 1996, *Le Quotidien*, 22 décembre 1997, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
5. Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, *Enquête sur les dépenses des familles, 1996*, n° de catalogue 62-555-XPB.
6. Statistique Canada, Recensement de 1996 – Sources de revenu, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0029XDB96001.
7. Statistique Canada, Recensement de 1996 – Sources de revenu, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0029XDB96002.
8. Yalnizyan A., *The Growing Gap*, Toronto: Centre for Social Justice, 1998.
9. Wolfson M., et B. Murphy, New views on inequality trends in Canada and the United States, *Monthly Labour Review*, April 1998, p. 2 à 23.

Figure 6a. **Personnes à faible revenu, selon l'âge, Canada, 1980–1996**



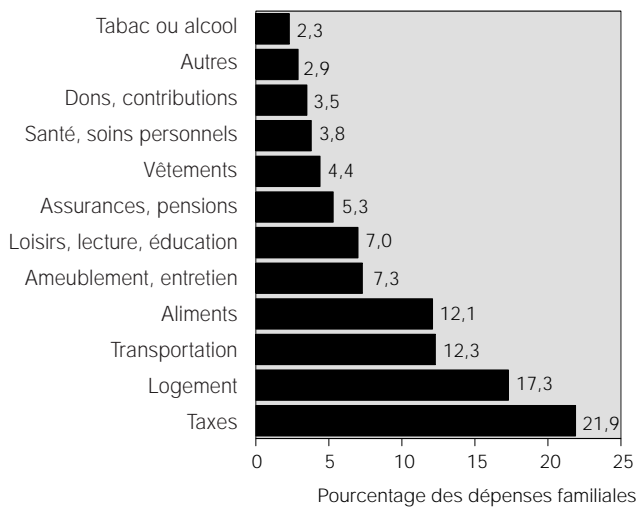
Source: Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille*, 1996, n° de catalogue 13-207.

Figure 6b. **Revenu familial moyen en dollars constants 1996, Canada, 1978–1996**



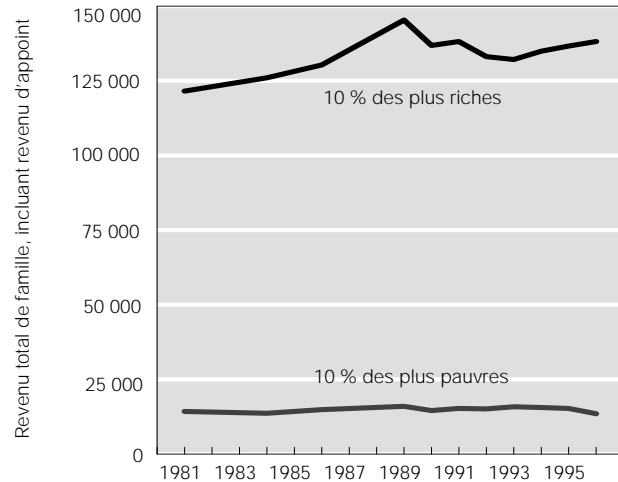
Sources: Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille*, 1996, n° de catalogue 13-207; Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille*, 1996, *Le Quotidien*, 22 décembre 1997, n° de catalogue 11-001-XIF.

Figure 6c. Répartition des dépenses familiales, Canada, 1996



Source: Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada, 1996*, n° de catalogue 62-555-XPB.

Figure 6d. Disparité de revenu chez les familles avec enfants de moins de 18 ans, en dollars 1996, Canada, 1981-1996



Source: Yalnizyan A., *The Growing Gap*, Toronto : Centre for Social Justice, 1998 (basé sur des données non publiées de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* de Statistique Canada).

Tableau 6a. Familles à faible revenu, selon la structure familiale, Canada, 1995

	Faible revenu (%)	Nombre de familles (en milliers)	Revenu moyen (\$)	Déficit de revenu (\$) ^a
Toutes les familles économiques	16	1 267	13 778	10 223
Total, familles de couples mariés	12	760		
Couples mariés seulement	10	253	11 223	7 398
Couples mariés ayant des enfants	13	457	16 199	11 641
Autres couples mariés	13	50	19 960	12 333
Total, familles autres que époux-épouse	40	508		
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	24	39	11 612	9 412
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	48	396	12 032	10 165
Autres	25	294	13 884	10 450
Personnes seules	42	1 512		
Hommes	39	654		
Femmes	45	857		

^a Le déficit de revenu représente la différence entre le revenu familial et le seuil de faible revenu qui s'applique.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996 : sources de revenu, *Le Quotidien*, 12 mai 1998, n° de catalogue 11-001-XIF.

Tableau 6b. **Personnes à faible revenu^a, selon l'âge, le sexe et la province/territoire, Canada, 1990 et 1995**

	1990		1995	
	Faible revenu	Nombre de personnes	Faible revenu	Nombre de personnes
	(%)	(en milliers)	(%)	(en milliers)
Total, tous les âges	16	4 289	20	5 514
Hommes	15	1 896	18	2 499
Femmes	18	2 393	21	3 015
Total, moins de 6 ans	20	447	26	583
Hommes	20	229	26	297
Femmes	20	219	26	286
Total, 6 à 14 ans	17	576	22	762
Hommes	17	295	22	391
Femmes	17	282	22	370
Total, 15 à 17 ans	17	180	20	229
Hommes	16	90	19	115
Femmes	17	91	20	114
Total, 18 à 24 ans	21	549	26	675
Hommes	18	242	23	303
Femmes	24	306	29	372
Total, 25 à 34 ans	15	729	20	895
Hommes	14	319	19	402
Femmes	17	410	22	493
Total, 35 à 44 ans	12	528	17	795
Hommes	11	238	16	366
Femmes	13	290	18	429
Total, 45 à 54 ans	11	323	14	511
Hommes	10	147	13	240
Femmes	12	175	15	271
Total, 55 à 64 ans	16	372	18	440
Hommes	14	161	17	199
Femmes	18	211	19	242
Total, 65 à 69 ans	16	169	17	183
Hommes	14	66	15	76
Femmes	19	104	19	107
Total, 70 ans et +	23	415	21	441
Hommes	14	110	12	109
Femmes	29	306	26	332
Terre-Neuve	18	98	21	116
Île-du-Prince-Édouard	14	17	15	20
Nouvelle-Écosse	16	136	19	167
Nouveau-Brunswick	17	119	19	137
Québec	19	1 305	23	1 631
Ontario	13	1 323	18	1 869
Manitoba	19	198	21	213
Saskatchewan	18	170	18	170
Alberta	17	425	18	482
Colombie-Britannique	16	498	20	708

^a À l'exclusion de la population des réserves indiennes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 1996 : sources de revenu, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0029XDB96010 ; Statistique Canada, totalisations spéciales de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.

Tableau 6c. Revenu individuel moyen, selon l'âge, le sexe, la province/territoire, population de 15 ans et plus, Canada, 1990 et 1995

	1990		1995	
	Revenu moyen	Soutiens économiques	Revenu moyen	Soutiens économiques
	(\$)	(en milliers)	(\$)	(en milliers)
Total, 15 ans ou +	26 805	19 425	25 196	20 917
Hommes	33 733	9 882	31 117	10 517
Femmes	19 630	9 542	19 208	10 400
Total, 15 à 19 ans	4 981	1 194	4 092	1 127
Hommes	5 370	621	4 350	584
Femmes	4 561	573	3 813	543
Total, 20 à 24 ans	14 628	1 829	11 142	1 808
Hommes	16 326	931	12 433	916
Femmes	12 869	899	9 815	892
Total, 25 à 34 ans	27 145	4 521	24 398	4 280
Hommes	32 464	2 347	28 435	2 192
Femmes	21 404	2 174	20 161	2 088
Total, 35 à 44 ans	34 490	4 086	31 756	4 611
Hommes	43 375	2 128	38 935	2 371
Femmes	30 835	1 958	24 157	2 240
Total, 45 à 54 ans	35 951	2 737	34 176	3 501
Hommes	46 199	1 461	42 787	1 828
Femmes	24 215	1 276	24 772	1 673
Total, 55 à 64 ans	29 525	2 149	27 223	2 324
Hommes	39 026	1 143	35 628	1 211
Femmes	18 736	1 006	18 078	1 113
Total, 65 à 69 ans	23 066	1 042	22 083	1 086
Hommes	30 686	481	28 540	520
Femmes	16 544	562	16 157	566
Total, 70 ans et +	20 599	1 867	20 420	2 180
Hommes	25 288	772	25 140	895
Femmes	17 294	1 095	17 130	1 284
Terre-Neuve	20 961	374	19 710	387
Île-du-Prince-Édouard	21 334	92	20 527	99
Nouvelle-Écosse	23 283	632	21 552	662
Nouveau-Brunswick	22 143	503	20 755	539
Québec	25 007	4 844	23 198	5 158
Ontario	29 278	7 300	27 309	7 823
Manitoba	23 597	778	22 667	806
Saskatchewan	23 048	687	22 541	707
Alberta	27 283	1 778	26 138	1 921
Colombie-Britannique	27 641	2 381	26 295	2 752
Yukon	29 934	20	29 079	22
Territoires du Nord-Ouest	29 559	35	29 011	40

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1996 : sources de revenu, série *Le Pays*, nos de catalogue 93F0029XDB96001 et 93F0029XDB96002.

7

Emploi et travail non rémunéré

Introduction

Les taux d'emploi et de chômage servent à mesurer la santé de l'économie nationale. Les chômeurs ont une part disproportionnée de problèmes de santé, y compris la dépression, d'autres formes de morbidité et une espérance de vie réduite¹. La participation à l'économie salariale n'est cependant qu'un élément, et le présent chapitre souligne également les travaux ménagers sans rémunération des Canadiennes et des Canadiens.

Emploi et chômage en 1997

En 1997, 65 p. 100 des Canadiens âgés de 15 ans et plus faisaient partie de la population active, c'est-à-dire qu'ils travaillaient ou qu'ils étaient activement à la recherche d'un emploi. Parmi ceux-ci, le taux de chômage était de 9,2 p. 100. Ainsi, le Canada comptait 15,4 millions de travailleuses et de travailleurs, dont 1,4 million étaient sans emploi (tableau 7a)².

De 1970 à 1997, la population active s'est considérablement accrue, passant de 8,3 millions à 15,4 millions de personnes. On a observé des hausses presque chaque année (figure 7a)², malgré l'accroissement du nombre de personnes ne comptant pas parmi la population active, de 6,8 millions en 1989 à 8,3 millions en 1997. Le taux de chômage a fluctué, mais il a été généralement à la hausse depuis le début des années 1970, époque où il n'était que de 6 p. 100. Le chômage a augmenté dans la deuxième moitié des années 1970, et a atteint un plafond de 11,8 p. 100 (1,4 million de personnes) en 1983. Il a commencé à régresser vers la fin des années 1980, sans toutefois jamais retrouver les faibles taux des années 1970. Durant la récession du début des années 1990, le taux de chômage a monté en flèche au Canada (11,2 p. 100 en 1992). Il a cependant baissé lentement depuis, et s'est retrouvé à 9,2 p. 100 en 1997². Il a continué de diminuer en 1998³.

Travail non rémunéré

En 1996, 89 p. 100 des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont effectué des travaux ménagers ou d'entretien sans rémunération durant la semaine ayant précédé le recensement, pour le compte de membres de leur ménage ou d'autres. Environ 5 p. 100 des Canadiens de 15 ans et plus ont consacré 60 heures ou plus aux travaux ménagers sans rémunération durant la semaine ayant précédé le recensement (tableau 7b)⁴.

Différences entre les groupes

Entre 1970 et 1997, des changements importants sont survenus relativement aux taux de participation des femmes au marché du travail (figure 7b)⁵. On a enregistré une hausse importante, de 36 p. 100 en 1970 à 59 p. 100 en 1992, puis une stabilisation à 57 p. 100, depuis 1995. La hausse globale du nombre de femmes sur le marché du travail a une incidence sur la santé ; en effet, si les femmes joignent le marché de l'emploi à un rythme sans précédent, elles doivent souvent aussi continuer d'élever les enfants et de s'occuper de personnes âgées (sujets 32 et 33). Fait important à souligner, le taux de participation des hommes au marché du travail, qui s'est toujours accru ou a été stable, a commencé à régresser, passant de 78 p. 100 en 1981 à 73 p. 100 en 1997².

On continue de compter un taux de participation au marché du travail nettement plus élevé chez les hommes que les chez femmes (tableau 7a). Cela est vrai pour tous les groupes d'âge, à l'exception des personnes de 15 à 17 ans, où le taux de participation est presque égal. L'écart le plus marqué entre les sexes se trouve en 1997, chez les personnes de 55 à 64 ans, où la participation des hommes se chiffre à 58 p. 100, et celle des femmes, à seulement 34 p. 100. On constate que le taux de participation est le plus faible chez les plus jeunes et les aînés, ce qui n'est pas

étonnant étant donné que les premiers sont peut-être encore aux études, et que les seconds sont à la retraite.

Les taux de chômage sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans le groupe des personnes âgées de moins de 25 ans, à peu près égaux entre les deux sexes chez les personnes de 25 à 44 ans, et légèrement plus élevés chez les femmes de 45 ans et plus. L'écart le plus important dans le chômage est entre les hommes et les femmes de 15 à 19 ans (2,4 p. 100).

Le chômage est le plus élevé chez les jeunes de 15 à 17 ans (25,5 p. 100), de 18 et 19 ans (18,4 p. 100) et de 20 à 24 ans (13,6 p. 100), et le plus faible chez les personnes de 65 ans et plus (3,1 p. 100). La hausse du chômage des dernières années observée chez les jeunes préoccupe grandement nombre d'organisations sociales et d'organismes publics.

Les taux de participation au marché du travail augmentent et le chômage diminue lorsque s'élève le niveau d'instruction (tableau 7a). Les personnes ayant terminé leurs études secondaires font exception à cette règle. Elles sont en effet moins susceptibles d'être au chômage et plus susceptibles d'être sur le marché du travail que celles qui ont fait certaines études postsecondaires.

C'est au Québec et dans les provinces situées à l'est que le chômage est le plus élevé et que la participation au marché du travail est la plus faible au pays. L'Île-du-Prince-Édouard a le plus bas taux de participation au travail du pays. Terre-Neuve affiche le taux de participation le plus faible (52,5 p. 100) et le taux de chômage le plus élevé (18,8 p. 100) au pays. L'Ontario et les provinces situées à l'ouest ont en général un taux de chômage inférieur à la moyenne et un taux supérieur de participation au marché du travail. De toutes les provinces, c'est l'Alberta qui enregistre le taux de participation le plus élevé, soit 71,8 p. 100. La Colombie-Britannique affiche le taux de chômage le plus élevé des provinces de l'Ouest, soit seulement 0,5 point de pourcentage sous la moyenne nationale. À l'instar de la moyenne nationale, le taux de participation des hommes au marché du travail est plus élevé que celui des femmes, dans chaque province. Le taux de chômage est cependant plus élevé chez les hommes que chez les femmes, à l'exception de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta (données non présentées).

En ce qui concerne les écarts selon le sexe, 92 p. 100 des femmes déclarent avoir fait des travaux ménagers sans rémunération durant la semaine ayant précédé le recensement, comparativement à 84 p. 100

des hommes⁶. Un homme sur cinquante et une femme sur treize ont consacré 60 heures ou plus aux travaux ménagers sans rémunération (tableau 7b). Chez les épouses salariées qui travaillent à temps plein (soit 30 heures et plus), environ la moitié ont déclaré avoir consacré 15 heures ou plus à des travaux ménagers sans rémunération, contre environ le quart des époux salariés⁷. Parmi les épouses non salariées, 70 p. 100 déclarent avoir fait 15 heures ou plus de travaux ménagers sans rémunération, contre 36 p. 100 des hommes non salariés. Environ trois épouses sur cinq qui travaillent à temps plein et qui ont au moins un enfant âgé de moins de 15 ans à la maison, ont consacré au moins 15 heures aux travaux ménagers, comparativement à un époux sur quatre dans la même situation. Environ 95 p. 100 des parents seuls (peu importe la situation professionnelle) ont effectué certains travaux ménagers sans rémunération, et 10 p. 100 des parents seuls y ont consacré 60 heures ou plus.

On note des différences entre les provinces quant aux travaux ménagers sans rémunération. C'est au Québec et dans les provinces à l'est que l'exécution d'au moins certains travaux ménagers sans rémunération est inférieure à la moyenne nationale, alors que dans le reste du pays, elle se situe dans la moyenne nationale ou est légèrement supérieure à celle-ci. Seuls les Québécois se situent sous la moyenne nationale de 5 p. 100 pour l'exécution de 60 heures ou plus de travaux ménagers sans rémunération. Dans les autres provinces, on se situe entre 1 p. 100 et 5 p. 100 au-dessus de la moyenne nationale. Fait intéressant à noter, bien que les Terre-Neuviens soient les moins susceptibles d'exécuter de travaux ménagers sans rémunération (85 p. 100), ils sont les plus susceptibles d'exécuter 60 heures ou plus de pareils travaux (10 p. 100)⁷.

Définitions et méthodes

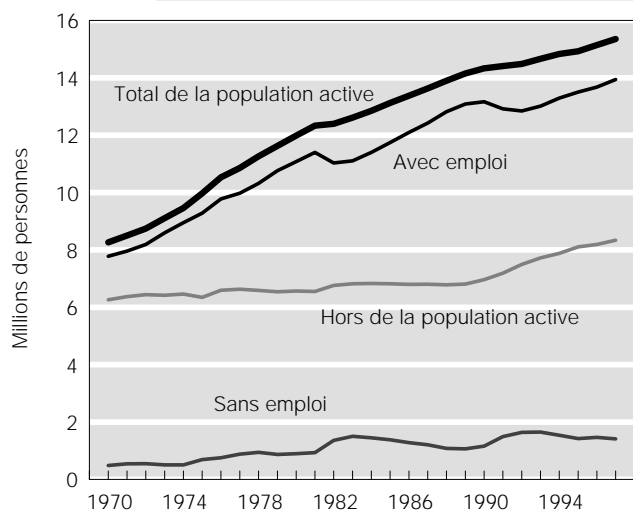
Les taux de chômage n'incluent que les personnes qui déclarent être activement à la recherche d'un emploi. En période de grave récession, les gens ont parfois tendance à se décourager et à se retirer de la population active. Quand l'économie se redresse, le retour massif sur le marché du travail a tendance à faire grimper les taux de chômage. Le chômage est un important indicateur de santé, mais comme il ne tient pas compte des personnes qui ont cessé, par découragement, de chercher un emploi, on risque de sous-estimer ses conséquences économiques sur la santé.

Pour la première fois en 1996, on a posé des questions sur les travaux ménagers sans rémunération qu'exécutaient les Canadiennes et les Canadiens, en plus du travail rémunéré. La question posée était: « La semaine dernière, combien d'heures la personne a-t-elle consacré (...) aux travaux ménagers sans rémunération, aux travaux extérieurs et à l'entretien de la maison, pour le compte des membres de la famille ou d'autrui? » Les exemples incluaient la préparation des repas, la lessive, la planification, les courses et la tonte du gazon.

Ouvrages de référence

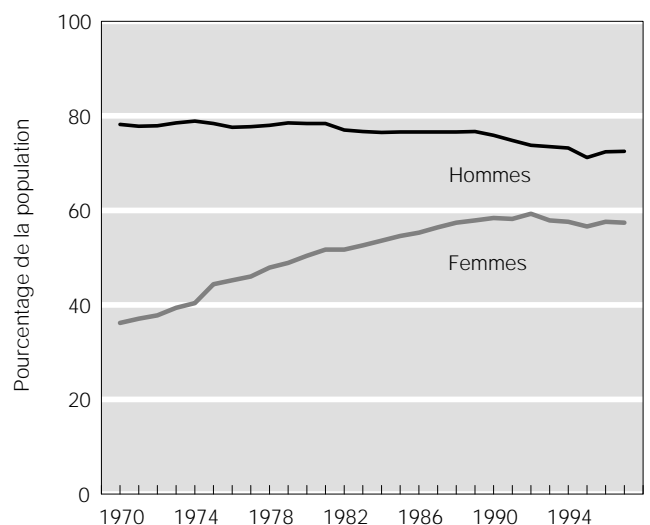
1. Evans R.G., *Why Are Some People Healthy and Some Not?*, Institute for Advanced Research, Program in Population Health, Canadian Working Paper n° 20, Toronto, décembre 1992.
2. Statistique Canada, Division du travail, *Statistiques de la population active 1970-1997*, n° de catalogue 71-201-XPB.
3. Statistique Canada, Statistiques mensuelles sur la population active 1998. *Le Quotidien*, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada, à www.statcan.ca.
4. Statistique Canada, Recensement de 1996 - Le travail non rémunéré, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0027XDB96010.
5. Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB.
6. Statistique Canada, « Recensement de 1996 - Le travail non rémunéré », *Le Quotidien*, 17 mars 1998, n° de catalogue 11-001-XIF. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.
7. Statistique Canada, « Recensement de 1996 - Le travail non rémunéré », série *Le Pays*. Consultez le site Internet de Statistique Canada: www.statcan.ca.

Figure 7a. Population active, population de 15 ans et plus, Canada, 1970-1997



Source: Statistique Canada, *Statistiques sur la population active, 1970-1997*, no de catalogue 71-201-XPB.

Figure 7b. Taux de participation à la population active, selon le sexe, population de 15 ans ou plus, Canada, 1970-1997



Sources: Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Indicateurs sur la santé, 1999*, n° de catalogue 82-221-XCB; Statistique Canada ; totalisations spéciales de la Division du travail.

Tableau 7a. **Chômage selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la province, population de 15 ans ou plus, Canada, 1997**

	Estimé de population	Taux de participation	Population active	Taux de chômage
	(en milliers)	(%)	(en milliers)	(%)
Total, 15 ans ou +	23 687	64,8	15 354	9,2
Hommes	11 630	72,5	8 428	9,2
Femmes	12 057	57,4	6 926	9,2
Total, 15 à 17 ans	1 214	36,4	442	25,5
Hommes	617	36,2	223	26,7
Femmes	597	36,7	219	24,3
Total, 18 à 19 ans	769	63,1	485	18,4
Hommes	398	65,4	260	19,5
Femmes	371	60,7	225	17,1
Total, 20 à 24 ans	1 990	75,6	1 504	13,6
Hommes	1 005	79,2	797	14,4
Femmes	984	71,8	707	12,6
Total, 25 à 34 ans	4 663	84,6	3 943	9,1
Hommes	2 336	91,4	2 136	9,4
Femmes	2 326	77,7	1 807	8,7
Total, 35 à 44 ans	5 081	85,7	4 354	7,8
Hommes	2 537	92,6	2 349	7,6
Femmes	2 545	78,8	2 005	8,0
Total, 45 à 54 ans	4 236	79,7	3 376	6,7
Hommes	2 122	88,1	1 868	6,6
Femmes	2 115	71,3	1 507	6,8
Total, 55 à 64 ans	2 803	45,6	1 277	7,5
Hommes	1 377	57,5	791	7,3
Femmes	1 426	34,1	486	7,8
Total, 65 ans ou +	3 484	6,4	223	3,1
Hommes	1 510	10,2	154	2,9
Femmes	1 975	3,5	69	3,5
0 à 8 ans d'études	2 801	26,3	736	15,2
Études secondaires incomplètes	4 485	51,3	2 303	16,0
Diplôme d'études secondaires	4 430	70,4	3 120	8,8
Études postsecondaires incomplètes	2 159	69,4	1 498	10,4
Diplôme postsecondaire	6 480	76,4	4 950	7,5
Diplôme universitaire	3 332	82,5	2 749	4,8
Terre-Neuve	450	52,5	236	18,8
Île-du-Prince-Édouard	107	66,3	71	14,9
Nouvelle-Écosse	742	60,2	447	12,2
Nouveau-Brunswick	603	60,1	362	12,8
Québec	5 926	62,1	3 680	11,4
Ontario	8 979	65,9	5 915	8,5
Manitoba	861	66,9	576	6,6
Saskatchewan	760	66,4	504	6,0
Alberta	2 159	71,8	1 550	6,0
Colombie-Britannique	3 100	64,9	2 012	8,7

Sources: Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active, 1997*, n° de catalogue 71-201-XPB; Statistique Canada, totalisations spéciales fournies par la Division des enquêtes-ménages

Tableau 7b. **Exécution de travaux ménagers sans rémunération, selon l'âge, le sexe, la province/territoire, population de 15 ans ou plus, Canada, 1996**

	Estimé de population (en milliers)	Travaux ménagers non rémunérés	
		Certains (%)	60 heures et + (%)
Total, 15 ans ou +	22 629	89	5
Hommes	11 022	84	2
Femmes	11 606	92	8
Total, 15 à 19 ans	1 956	79	1
Hommes	1 008	75	0
Femmes	948	83	1
Total, 20 à 24 ans	1 893	82	2
Hommes	947	76	1
Femmes	946	89	4
Total, 25 à 34 ans	4 481	92	6
Hommes	2 209	87	2
Femmes	2 272	96	10
Total, 35 à 44 ans	4 843	94	6
Hommes	2 386	90	2
Femmes	2 457	97	10
Total, 45 à 54 ans	3 698	92	5
Hommes	1 837	88	2
Femmes	1 861	96	8
Total, 55 à 64 ans	2 478	89	6
Hommes	1 217	84	2
Femmes	1 261	93	8
Total, 65 ans ou +	3 280	82	5
Hommes	1 417	80	3
Femmes	1 862	84	6
Terre-Neuve	437	85	10
Île-du-Prince-Édouard	104	87	5
Nouvelle-Écosse	720	87	6
Nouveau-Brunswick	585	87	6
Québec	5 673	88	4
Ontario	8 429	89	5
Manitoba	856	89	6
Saskatchewan	748	90	7
Alberta	2 055	90	5
Colombie-Britannique	2 955	89	5
Yukon	23	89	6
Territoires du Nord-Ouest	43	88	8

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1996 : travail non rémunéré, série *Le Pays*, n° de catalogue 93F0027XDB96010 ; Statistique Canada, totalisations spéciales de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages

Stress chronique

Introduction

À l'exception de la grossesse et des états connexes, les principales causes d'hospitalisation (sujet 77) et de décès (sujet 82) sont liées au stress. Même si les scientifiques n'associent pas directement le stress à de nombreuses maladies, il n'en demeure pas moins que le stress chronique et les événements de la vie peuvent avoir une forte incidence indirecte sur la santé physique et mentale en ayant un effet sur la physiologie et la morphologie du système circulatoire et, par l'action de mécanismes psychoneuro-immunologiques, en influençant le développement du cancer¹.

Le présent chapitre décrit les différences entre les groupes dans la population canadienne en ce qui a trait à leur expérience du stress constant dans leur vie. On s'intéresse plus particulièrement aux relations sociales et à la famille. On aborde le stress professionnel au sujet 9, et les moyens psychologiques utilisés pour gérer le stress au sujet 54.

Prévalence du stress chronique 1994-1995

Afin d'évaluer la quantité *relative* de stress dans la vie des gens, l'*Enquête nationale sur la santé de la population* (1994-1995) posait un maximum de 18 questions, selon l'état civil et la situation familiale du répondant. Pour cette analyse, on a fait une répartition arbitraire des réponses de cette échelle continue en trois catégories, on a obtenu les résultats suivants : 26 p. 100 des répondants ressentaient un niveau élevé de stress chronique, et le reste se répartissait à peu près également entre ceux qui faisaient face à un niveau modéré de stress (38 p. 100) et ceux qui ne présentaient qu'un faible niveau de stress (36 p. 100). Ces pourcentages ne signifient rien

en soi, mais les catégories nous permettent d'établir des comparaisons entre les groupes (tableau 8)².

Différences entre les groupes

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déclarer un niveau de stress élevé (tableau 8). Cela est vrai pour les femmes de tous les groupes d'âge, à l'exception des groupes les plus jeunes (18-19 ans). En effet, les femmes de 20 à 24 ans sont les plus susceptibles de déclarer un niveau de stress élevé (38 p. 100), par contraste avec les femmes âgées de 75 ans ou plus (10 p. 100). À mesure qu'elles avancent en âge, les personnes des deux sexes sont beaucoup *moins susceptibles* de présenter un niveau de stress élevé, une tendance qui va de pair avec le stress professionnel (sujet 9) et la dépression (sujet 75).

En outre, il est manifeste que la scolarité apporte un précieux avantage: le groupe le moins instruit est deux fois plus susceptible de présenter un niveau de stress élevé que les diplômés universitaires (tableau 8). Plus on est instruit, moins l'on risque de souffrir d'un niveau élevé de stress chronique.

C'est à Terre-Neuve (17 p. 100) et à l'Île-du-Prince-Édouard (20 p. 100) qu'on a déclaré le niveau le plus faible de stress, et au Manitoba, le plus élevé (29 p. 100, probablement parce que 35 p. 100 des Manitobaines ont déclaré un niveau de stress élevé: données non présentées), suivi de l'Ontario (28 p. 100). La plupart des autres provinces se rapprochaient de la moyenne nationale (tableau 8).

On observe des écarts importants de stress selon les modes de vie (figure 8)². Presque deux fois plus de parents seuls que de conjoints de fait ayant des enfants ou que de personnes seules ont déclaré des niveaux élevés de stress. Presque la moitié (47 p. 100) des femmes monoparentales ont déclaré des niveaux de stress élevés.

Définitions et méthodes

Ces données sont tirées des entrevues personnelles réalisées par Statistique Canada, en juin, en août et en novembre 1994 ainsi qu'en mars 1995, dans le cadre de l'*Enquête nationale sur la santé de la population*.

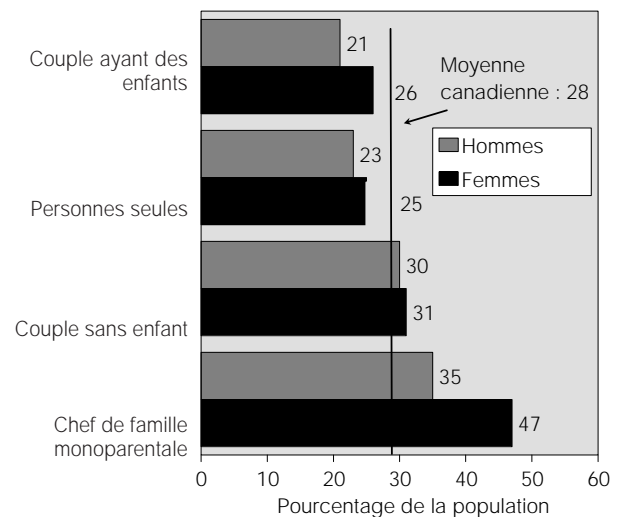
L'enquête visait plus de 22 000 ménages; ces données sont basées sur un échantillon formé de près de 15 000 personnes âgées de 18 ans ou plus³.

Comme on l'a mentionné précédemment, l'enquête comportait un maximum de 18 questions « vrai ou faux » sur la vie quotidienne. Les questions d'ordre général s'énonçaient comme suit : « Vous essayez d'entreprendre trop de choses en même temps » et « On exerce trop de pressions sur vous pour que vous soyez comme les autres ». Les questions concernant la famille comprenaient notamment : « Un membre de votre famille est aux prises avec un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie » et « Vous vous préoccupez beaucoup du comportement d'un enfant ». Statistique Canada a rajusté le total des points en fonction du nombre d'éléments pertinents. Les définitions arbitraires suivantes ont servi à définir les trois niveaux de stress: faible (0 ou 1), moyen (2 à 4) et élevé (5 ou plus).

Ouvrages de référence

1. Ader, R., et N. Cohen, Psychoneuro-immunology : conditioning and stress, *Annual Review of Psychology*, 1993, n° 44, p. 53 à 85.
2. Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population 1994-1995*, totalisations spéciales.
3. Tambay, J.-L., et G. Catlin, « Plan d'échantillonnage de l'Enquête nationale sur la santé de la population », *Rapports sur la santé*, 1995, n° 7, p. 29-38, n° de catalogue 82-003-XPB.

Figure 8. Niveau de stress élevé, selon le type de ménage (normalisé en fonction de l'âge), population de 18 ans ou plus, Canada, 1994-1995



Source: Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995*, totalisations spéciales.

Tableau 8. **Stress chronique, selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction (normalisé en fonction de l'âge) et la province, population de 18 ans ou plus, Canada, 1994–1995**

	Estimé de population (en milliers)	Niveau de stress faible (%)	Niveau de stress modéré (%)	Niveau de stress élevé (%)
Total, 18 ans ou +	20 163	36	38	26
Hommes	9 648	37	39	23
Femmes	10 515	35	37	28
Total, 18 à 19 ans	762	32	31	37
Hommes	429	29	32	39
Femmes	334	37	28	35
Total, 20 à 24 ans	1 619	28	38	35
Hommes	770	27	41	32
Femmes	849	28	35	38
Total, 25 à 34 ans	4 544	29	41	30
Hommes	2 182	31	42	27
Femmes	2 362	27	40	33
Total, 35 à 44 ans	4 631	29	43	28
Hommes	2 302	32	45	23
Femmes	2 329	26	41	33
Total, 45 à 54 ans	3 302	34	39	27
Hommes	1 662	38	38	23
Femmes	1 640	30	40	30
Total, 55 à 64 ans	2 333	43	36	21
Hommes	1 071	45	36	18
Femmes	1 262	42	35	23
Total, 65 à 74 ans	1 918	55	31	14
Hommes	836	58	29	13
Femmes	1 082	53	32	15
Total, 75 ans et +	1 054	64	27	9
Hommes	395	64	30*	#
Femmes	658	64	26	10
Inférieur au secondaire	5 117	34	36	30
Secondaire	8 417	34	38	28
Collégial	3 654	37	38	25
Universitaire	2 949	46	39	15
Terre-Neuve	398	44	39	17
Île-du-Prince-Édouard	92	43	38	20
Nouvelle-Écosse	665	36	37	27
Nouveau-Brunswick	513	35	39	26
Québec	5 086	37	38	24
Ontario	7 661	34	38	28
Manitoba	763	30	41	29
Saskatchewan	649	38	37	25
Alberta	1 087	37	39	24
Colombie-Britannique	2 528	37	36	26

* Variabilité d'échantillonnage moyenne : interpréter avec prudence.

Données supprimées en raison de la forte variabilité d'échantillonnage.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994–1995*, totalisations spéciales.

9

Stress professionnel

Introduction

La majorité des Canadiennes et des Canadiens font partie de la population active (sujet 7), et la plupart d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur travail, bien que cette proportion ait diminué depuis 1991 (sujet 55). Étant donné que le travail constitue un aspect important de la vie quotidienne pour un si grand nombre, le stress professionnel est un facteur déterminant clé de la santé mentale en général.

Le présent chapitre fait état des résultats de l'*Enquête nationale sur la santé de la population 1994-1995*, qui s'est servi d'une batterie de questions pour évaluer comme jamais auparavant le stress professionnel.

Prévalence du stress professionnel 1994-1995

Sur une échelle comportant 12 questions, où les résultats varient de 0 à 45, les Canadiens occupés ont obtenu une moyenne de 19,8 ou un résultat légèrement supérieur à la note moyenne possible (tableau 9)¹. Environ 4 p. 100 des Canadiens ayant un emploi ont déclaré un niveau élevé de stress professionnel.

Étant donné qu'il s'agit d'une première, on ne dispose d'aucune information à l'heure actuelle pour établir des comparaisons avec des données antérieures ou internationales.

Différences entre les groupes

La plus forte proportion de personnes ayant un niveau élevé de stress professionnel s'observe chez les 20 à 24 ans, puis la proportion diminue à chaque groupe d'âge, pour atteindre son niveau le plus bas chez les personnes occupées de 45 à 54 ans (tableau 9). Le score moyen suit la même courbe, allant d'un maximum de 22,3 chez les personnes de 15 à 19 ans

jusqu'à un minimum de 17,5 chez les personnes de 65 à 74 ans (tableau 9). (Aux fins d'analyse et de comparaison, soulignons que moins de 170 000 Canadiennes et Canadiens occupent un emploi après l'âge de 65 ans.)

Les femmes ont obtenu des scores moyens de stress professionnel légèrement supérieurs, et plus de femmes que d'hommes ont déclaré un niveau élevé de stress professionnel, à tous les groupes d'âge (tableau 9) et niveaux d'instruction (données non présentées). En fait, les femmes de 20 à 24 ans sont plus de trois fois plus susceptibles de déclarer un niveau élevé de stress professionnel que la moyenne canadienne.

Chaque niveau d'instruction successif est accompagné d'une diminution constante, quoique modeste, du niveau moyen de stress professionnel; on observe le même phénomène quant au pourcentage de personnes qui déclarent un niveau de stress élevé. Ce sont les diplômés universitaires qui présentent la plus faible proportion de personnes ayant déclaré un niveau élevé de stress professionnel, soit 2 p. 100 (tableau 9).

Les écarts entre les provinces sont moins marqués que ceux qui sont liés à l'âge ou au niveau d'instruction bien que, à l'instar du stress chronique (sujet 8), les travailleuses et les travailleurs ontariens et manitobains présentent des résultats supérieurs en ce qui concerne le stress professionnel élevé. Par contraste, seulement 3 p. 100 des travailleurs québécois ont déclaré un niveau élevé de stress professionnel élevé (tableau 9).

On observe des différences notables en ce qui concerne le stress professionnel élevé selon le type de ménage. Les membres de couples sans enfant présentent le pourcentage le plus faible de stress professionnel élevé (3 p. 100), alors que les parents seuls sont deux fois plus susceptibles de déclarer un tel stress (figure 9)¹. En outre, seulement 2 p. 100 des hommes au sein de couples sans enfant déclarent un

niveau élevé de stress professionnel, contre 6 p. 100 des femmes chefs de famille monoparentale.

Définitions et méthodes

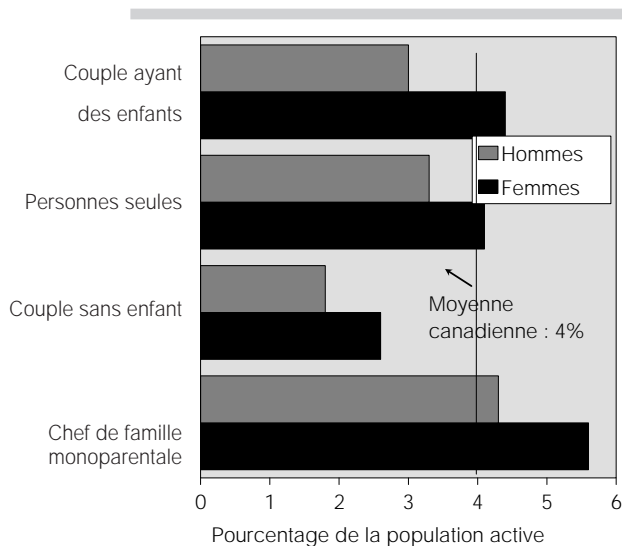
Ces données sont tirées des entrevues personnelles réalisées par Statistique Canada, en juin, en août et en novembre 1994 ainsi qu'en mars 1995, dans le cadre de l'*Enquête nationale sur la santé de la population*. L'enquête visait plus de 22 000 ménages; ces données sont basées sur un échantillon formé de près de 8 500 personnes âgées de 15 ans ou plus².

L'échelle de stress professionnel comprenait 12 questions « accord-désaccord » sur une échelle de cinq, qui décrivent les conditions de travail. Élaborée à l'Université d'Ottawa, l'échelle couvre plusieurs aspects, notamment la latitude quant à la prise de décision, les exigences psychologiques, le manque de sécurité d'emploi, l'effort physique et le soutien social. Un résultat de 30 et plus indique, arbitrairement, un niveau de stress élevé. Le stress professionnel n'a pas été mesuré dans le cycle 1996-1997 de l'*Enquête nationale sur la santé de la population*.

Ouvrages de référence

1. Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population 1994-1995*, totalisations spéciales.

Figure 9. Niveau de stress professionnel élevé, selon le type de ménage (normalisé en fonction de l'âge), employés de 15 ans ou plus, Canada, 1994-1995



Source: Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995*, totalisations spéciales.

2. Tambay, J.-L., et G. Catlin, « Plan d'échantillonnage de l'Enquête nationale sur la santé de la population », *Rapports sur la santé*, 1995, n° 7, p. 29-38, n° de catalogue 82-003-XPB.

Tableau 9. Indice de stress professionnel, selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction (normalisé en fonction de l'âge) et la province, personnes occupées de 15 à 74 ans, Canada, 1994-1995

	Estimé de population (en milliers)	Note moyenne	Niveau de stress élevé (%)
Total, 15 ans ou +	11 833	19,8	4
Hommes	6 378	19,3	4
Femmes	5 465	20,3	5
Total, 15 à 19 ans	821	22,3	7
Hommes	407	22,2	#
Femmes	414	22,4	#
Total, 20 à 24 ans	1 003	21,2	9
Hommes	494	20,7	#
Femmes	509	21,7	13
Total, 25 à 34 ans	3 228	20,2	5
Hommes	1 705	19,9	4
Femmes	1 523	20,6	6
Total, 35 à 44 ans	3 378	19,5	4
Hommes	1 827	19,0	3
Femmes	1 550	20,0	5
Total, 45 à 54 ans	2 311	18,7	2
Hommes	1 230	18,1	#
Femmes	1 012	19,4	#
Total, 55 à 64 ans	934	18,7	#
Hommes	530	18,2	#
Femmes	404	19,4	#
Total, 65 à 74 ans	168	17,5	#
Hommes	115	17,3	#
Femmes	53	17,9	#
Inférieur au secondaire	2 185	20,6	4
Secondaire	5 131	19,7	5
Collégial	2 430	19,5	3
Universitaire	2 088	17,4	2
Terre-Neuve	186	19,8	#
Île-du-Prince-Édouard	55	20,3	#
Nouvelle-Écosse	381	20,6	#
Nouveau-Brunswick	261	20,0	#
Québec	2 226	19,2	3
Ontario	4 886	19,7	5
Manitoba	498	20,3	5
Saskatchewan	414	19,7	#
Alberta	1 302	19,6	4
Colombie-Britannique	1 649	19,5	4

Données supprimées en raison de la forte variabilité d'échantillonnage.

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995*, totalisations spéciales.

10

Violence familiale

Introduction

La violence familiale, surtout celle qui est faite aux femmes et aux enfants, n'est plus cachée: c'est maintenant une affaire de société. Les professionnels de la santé reconnaissent désormais que la violence familiale affecte la santé et mène à la souffrance mentale et physique. Dans les cas extrêmes, elle peut même entraîner la mort¹. Les enfants qui grandissent dans des foyers violents deviennent souvent eux-mêmes des agresseurs, ce qui contribue à perpétuer le cycle de violence dans la société.

Le présent chapitre décrit divers indicateurs relatifs à la violence familiale, dont la violence à l'endroit des enfants et des jeunes de la famille, les homicides liés à des problèmes familiaux, le recours aux maisons d'hébergement ainsi que la violence à l'endroit des aînés.

Incidence de la violence familiale, 1996

En 1996, des enfants de moins de 18 ans ont été victimes de 22 p. 100 des agressions signalées aux services policiers, ce qui représente environ 23 000 cas déclarés. Les agressions sexuelles représentent le quart de toutes les agressions contre les enfants². Les membres de la famille ont été accusés de 24 p. 100 de toutes les agressions contre des enfants — 32 p. 100 de toutes les agressions sexuelles et 20 p. 100 des agressions physiques. Presque 70 p. 100 des victimes de moins de trois ans ont été agressées physiquement par des membres de la famille, notamment par les parents (58 p. 100 des cas) (tableau 10a)².

Les homicides familiaux résolus sont une autre source d'information sur la violence familiale³. Des 581 homicides en 1997, 42 p. 100 des victimes ont été tuées par un conjoint ou un autre membre de la

famille. Suite à l'identification d'un accusé, près de 87 p. 100 des victimes d'homicides ont été tuées par quelqu'un qu'elles connaissaient. De 1981 à 1996, les homicides familiaux impliquaient une victime féminine environ quatre fois sur sept (figure 10)⁴. Chaque année depuis 1993, les homicides familiaux représentent de 162 à 191 des homicides, une baisse par rapport aux niveaux supérieurs enregistrés de 1981 à 1992.

Le nombre d'homicides conjugaux a baissé, passant de 90 en 1995, à 80 en 1996 et à 75 en 1997. Dans 80 p. 100 des cas en 1997, les femmes en sont les victimes³. En outre, 19 femmes ont été tuées par un partenaire ou ex-partenaire masculin. Dans l'ensemble, environ 40 p. 100 des femmes victimes d'homicide ont été tuées par un homme avec qui elles avaient eu des rapports intimes à un moment donné.

Les refuges ou maisons d'hébergement offrent un gîte temporaire mais sécuritaire aux femmes et aux enfants maltraités, durant les périodes d'agression d'un partenaire. Selon l'enquête nationale de Statistique Canada sur les maisons d'hébergement, 2 361 femmes accompagnées de 2 217 enfants vivaient dans les refuges du pays, au 31 mai 1995⁵. Quatre femmes sur cinq fuyaient une situation de violence, généralement un mari (64 p. 100) ou ex-mari (21 p. 100) violent. La plupart des femmes cherchant refuge pour fuir une situation de violence étaient victimes de violence physique (70 p. 100). Près de la moitié de ces femmes rapportaient des menaces de violence et le cinquième d'entre elles avaient été victimes d'agression sexuelle (le total excède 100 p. 100 en raison de réponses multiples). Le quart des femmes ont rapporté des blessures nécessitant des soins médicaux au moment de se présenter aux refuges, et 3 p. 100 ont dû être hospitalisées.

Différences entre les groupes

De 1974 à 1996, il y a eu 1 994 victimes d'homicides âgées de moins de 18 ans, soit 13 p. 100 du nombre total de victimes d'homicide au Canada durant cette période². Malgré les fluctuations annuelles, le taux d'homicide d'enfants est demeuré relativement stable. En 1996, ce taux représentait la moitié de celui des adultes.

Les types d'agression physique et sexuelle par les membres de la famille diffèrent selon le sexe de la victime (tableau 10b)². Les filles et les jeunes femmes sont victimes d'un nombre supérieur d'agressions, surtout des agressions sexuelles, par des membres de la famille plus fréquemment que les agressions sur les garçons et les jeunes hommes. Les victimes sont des femmes dans 79 p. 100 des agressions sexuelles, et dans plus de 50 p. 100 des cas d'agression physique².

Les parents sont plus susceptibles que les autres membres de la famille de commettre des actes d'agression sexuelle et physique (tableau 10b). Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être victimes d'agression sexuelle ou physique de la part d'un parent, tandis que les femmes sont plus susceptibles d'être victimes d'agression sexuelle de la part d'autres membres de la famille immédiate ou d'agression physique par un conjoint.

En 1996, les aînés (65 ans et plus) ont été victimes de 2 p. 100 des crimes violents signalés aux services policiers⁵. Les membres de la famille étaient impliqués dans 20 p. 100 de tous les crimes violents contre des personnes âgées de 65 ans et plus; les enfants et les conjoints de ces personnes ont été le plus souvent accusés des crimes (44 p. 100 et 34 p. 100 respectivement). Selon les renseignements policiers, le pourcentage de crimes violents commis par les membres de la famille contre des aînés est demeuré relativement stable depuis 1993, se situant entre 19 p. 100 et 24 p. 100. Durant cette période, les conjoints et enfants ont continué d'être les principaux auteurs de violence.

Définitions et méthodes

Ces indicateurs proviennent de diverses sources et ne sont pas entièrement comparables. Aucune enquête exhaustive sur la violence familiale n'a encore été menée à l'échelle nationale.

Les données présentées dans *Enfants et adolescents victimes d'agressions dans la famille 1996*, proviennent en grande partie de l'*Enquête de déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) de 1996.

Ces données reflètent les incidents de nature criminelle signalés à 154 services policiers dans six provinces, ce qui représente 47 p. 100 du volume national des infractions prévues au *Code criminel*². Elles proviennent surtout du Québec et de l'Ontario, et s'appliquent essentiellement aux populations urbaines. Quoi qu'il en soit, l'analyse de ces données peut permettre de comprendre la nature des cas de violence faite aux enfants signalés à la police. La "violence faite aux enfants" désigne les infractions prévues au *Code criminel du Canada* concernant les actes d'agression physique et sexuelle contre des victimes de moins de 18 ans, qui sont signalés à la police. La "famille" désigne les membres de la famille immédiate et élargie liés par le sang, le mariage, l'union de fait ou l'adoption, de même que ceux qui sont considérés comme les tuteurs légaux des enfants. Si l'accusé est un partenaire (masculin ou féminin) d'un parent de l'enfant maltraité, il sera vraisemblablement considéré comme une "personne hors famille".

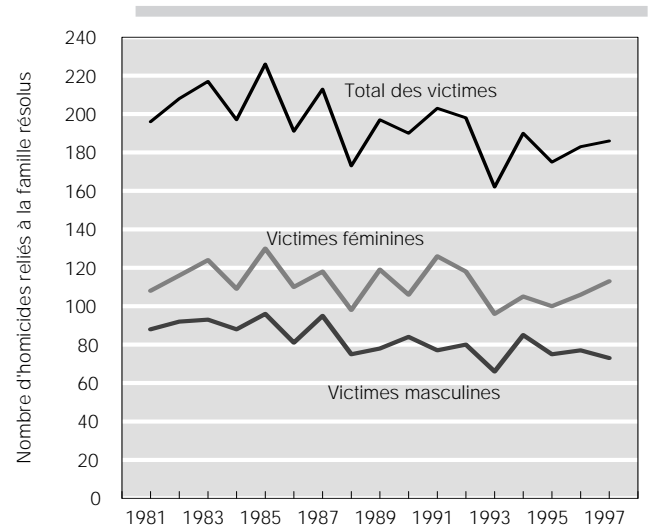
L'*Enquête de déclaration uniforme de la criminalité* a recueilli des données fournies par les services policiers sur les homicides commis depuis 1961. Le nombre d'homicides commis chaque année correspond au nombre d'homicides signalés à la police cette année-là, peu importe la date réelle du crime³. L'enquête s'étend à l'ensemble du pays et recueille les données de plus de 1 500 corps policiers. Au Canada (et dans l'enquête), l'homicide désigne le meurtre au premier degré, le meurtre au deuxième degré, l'homicide involontaire ou l'infanticide. Les décès causés par négligence criminelle, suicide, homicide accidentel ou excusable sont exclus de cette classification.

Ouvrages de référence

1. Committee on Wife Assault, *Reports on Wife Assault*, Toronto, Ontario Medical Association, 1991.
2. Statistique Canada, *Enfants et adolescents victimes d'agressions familiales 1996*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, novembre 1997, n° de catalogue 85-002-XPF, vol. 17, n° 11.
3. Statistique Canada, *Statistiques sur le crime au Canada*, 1997, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, juillet 1998, n° de catalogue 85-002-XPF, vol. 18, n° 11.
4. Statistique Canada, *Enquête de déclaration uniforme de la criminalité*, Centre canadien de la statistique juridique: totalisations spéciales.

5. Statistique Canada, *La violence familiale au Canada 1996 : profil statistique de 1998*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, mai 1998, n° de catalogue 85-224-XPF.

Figure 10. **Homicides liés à la famille, selon le sexe de la victime, Canada, 1981–1997**



Source: Statistique Canada, *Enquête de déclaration uniforme de la criminalité*, Centre canadien de la statistique juridique : totalisations spéciales.

Tableau 10a. **Agressions commises contre des enfants, selon le type d'agression, l'âge de la victime et la relation avec l'accusé, Canada, 1996**

		Agression sexuelle						
		Âge de la victime						
		Total	<3 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15-17ans
Total	Nombre	6 481	164	867	1 026	1 101	1 805	1 518
	%	100	100	100	100	100	100	100
Connaissance		49	25	41	46	47	56	51
Étranger		13	6	5	8	13	14	21
Inconnu		6	12	7	5	5	5	6
Total des membres de la famille	%	32	57	48	42	36	25	21
Conjoint		—	—	—	—	—	1	—
Parent		14	30	20	15	16	11	10
Membre de la famille immédiate	9	9	12	13	11	7	6	
Membre de la famille élargie		9	18	16	14	9	6	4

		Agression physique						
		Âge de la victime						
		Total	<3 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15-17 ans
Total	Nombre	16 371	342	509	961	1 997	5 465	7 097
	%	100	100	100	100	100	100	100
Connaissance		53	17	25	40	54	60	52
Étranger		22	4	9	15	21	21	26
Inconnu		5	10	8	7	5	4	5
Total des membres de la famille	%	20	69	58	38	20	15	17
Conjoint		2	—	—	—	—	—	4
Parent		13	58	49	33	15	10	7
Membre de la famille immédiate		4	6	6	3	3	4	5
Membre de la famille élargie		1	5	4	2	2	1	1

Source: Statistique Canada, *Enfants et adolescents victimes d'agressions dans la famille, 1996*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, novembre 1997, n° de catalogue 85-002-XPF, vol. 17, n° 11 (données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire).

Tableau 10b. **Agressions familiales commises contre des enfants et des jeunes, selon le type d'agression, le sexe^a de la victime et la relation avec l'accusé, Canada, 1996**

		Agression sexuelle			Agression physique		
		Total	Femmes agressées	Hommes agressés	Total	Femmes agressées	Hommes agressés
Total	Nombre	2 102	1 662	440	3 328	1 855	1 473
	%	100	100	100	100	100	100
Parent		43	42	48	64	59	70
Membre de la famille immédiate ^b		28	29	24	21	21	21
Membre de la famille élargie ^c		27	27	28	7	6	8
Conjoint de la victime		1	2	1	8	14	1

^a On a exclu les cas où le sexe de la victime était inconnu.

^b La « famille immédiate » comprend les frères et soeurs naturels, ou les demi-frères et soeurs, beaux-frères et soeurs par remariage, frères et soeurs d'accueil ou adoptés.

^c La « famille élargie » comprend les autres membres de la famille liés par le sang ou le mariage (par ex., grands-parents, tantes, oncles, cousins).

Source: Statistique Canada, *Enfants et adolescents victimes d'agressions dans la famille, 1996*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, novembre 1997, n° de catalogue 85-002-XPF, vol. 17, n° 11 (données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire).

Santé sociale

Introduction

Alors que la plupart des prochains chapitres du *Rapport* décrivent l'état de santé de la population en regroupant des statistiques individuelles, on ne peut pas vraiment *résumer* tous ces indicateurs. Cependant, grâce au nouvel « indice de santé sociale », on dispose d'un résumé des 15 principaux indicateurs¹, dont la plupart figurent au présent *Rapport*. Ensemble, ces indicateurs brossent un tableau beaucoup plus complet de l'état de santé d'une société que les mesures classiques du progrès comme le produit intérieur brut (PIB) ou même l'indicateur de qualité de vie des Nations Unies (l'Indice de développement humain). Les mesures du développement économique comme le PIB reflètent mal la santé sociale parce qu'elles ne prennent en considération ni les activités à caractère non économique, ni les aspects négatifs des activités économiques (comme la pollution)². La portée de l'indice des Nations Unies est limitée, car elle ne tient compte que du PIB par habitant, de l'alphabétisation, de l'effectif scolaire et de la mortalité infantile³. Avant 1998, on ne tenait nullement compte des écarts au sein d'une société.

Le nouvel Indice de santé sociale est limité lui aussi et on le considère au mieux comme un outil en développement. En effet, les résultats sont calculés de sorte que les seules comparaisons valables sont celles dans une même région (province ou pays), sur une période donnée. Les seules comparaisons possibles entre régions sont les tendances sur une période donnée. L'indice révèle néanmoins une perspective du progrès social au Canada, surtout si on le compare au progrès économique.

Tendances en matière de santé sociale, 1970 à 1995

De 1970 à 1980, l'Indice de santé sociale a monté en

flèche au Canada. Les valeurs maximales atteintes en 1980 ont toutefois été depuis suivies d'une régression lente et continue, interrompues seulement par un modeste redressement à la fin de la décennie (figure 11)². En vertu de cette mesure, la santé sociale du Canada a diminué et retrouvé le niveau de 1972. En 1995, l'indice était d'environ 50, ce qui signifie que tous les indicateurs réunis ne totalisaient que la moitié des niveaux maximums atteints au cours des 25 dernières années. Par contraste, le PIB du pays a continué sa croissance vigoureuse de 1970 à 1995.

On ne dispose d'aucun classement international selon l'Indice de santé sociale, mais le Canada a obtenu d'excellents résultats au cours des dernières années, selon l'indicateur plus limité de développement humain (IDH) des Nations Unies³. Bien que le Canada domine l'indice général de 1998, il se classe dixième (sur 17 pays) d'après le nouvel Indice de pauvreté humaine des Nations Unies, lequel incorpore une mesure de la distribution du revenu.

Différences entre les groupes

Dix des quinze éléments de l'Indice de santé sociale couvrent quatre étapes de la vie: l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse. Les cinq autres éléments s'appliquent à toutes les catégories d'âge : homicides, décès liés à l'alcool, accès à un logement à prix abordable et inégalité des revenus. On peut alors comparer les tendances à diverses étapes de la vie, bien que, comme nous l'avons souligné, *on ne peut comparer que les tendances*, et non les valeurs absolues. (Il n'y a aucun indicateur lié au sexe.)

Les indicateurs de l'enfance, soit la pauvreté (sujet 6), la violence (sujet 10) et la mortalité infantile (sujet 78) ont atteint des sommets en 1980, et ont régressé sans cesse depuis, sauf en 1989. En 1995, l'indice avait baissé de 52 p. 100 (tableau 11)¹. Il semble que les indicateurs de la santé sociale durant

l'enfance soient particulièrement vulnérables au ralentissement économique¹ et se distinguent des autres stades de la vie, car leurs niveaux se sont récemment trouvés à leur plus bas.

Les indicateurs de la jeunesse sont le taux de suicide chez les jeunes (sujet 81), l'abus de drogues (sujet 45) et le taux d'abandon des études secondaires (sujet 5). Ils présentent des tendances différentes des indicateurs de l'enfance, soit un brusque et dramatique déclin par rapport au plafond de 1982, jusqu'au plancher de 1986. On remarque un léger redressement de 1986 à 1993, mais la tendance à la baisse a repris. Après les indicateurs de l'enfance, le sous-indice jeunesse s'est récemment trouvé à son niveau le plus bas. En 1995, il était de 37 p. 100 inférieur à sa valeur maximale de 1982.

Les indicateurs de la santé sociale adulte sont d'ordre économique, soit le chômage (sujet 7) et le revenu hebdomadaire moyen. Ceux-ci ont augmenté parallèlement à l'économie, au début des années 1970 puis durant la presque totalité des années 1980. On a enregistré toutefois une chute importante du sous-indice adulte de 1976 à 1982, puis de 1989 à 1993. Malgré un redressement, ces indicateurs sont toujours inférieurs de 23 p. 100 à leurs valeurs maximales de 1983.

Les indicateurs de la vieillesse concernent le taux de pauvreté (sujet 6) et les coûts de santé non assurés (sujets 21, 23 et 24). On note une amélioration spectaculaire chez les personnes âgées durant les années 1970, comparativement aux autres groupes, puis une baisse lente mais sûre à compter de 1982. En 1995, leur sous-indice était de 38 p. 100 inférieur à sa valeur maximale.

On note des exceptions importantes aux tendances provinciales généralement semblables. La plupart des provinces ont atteint des valeurs maximales en santé sociale en 1979 ou 1980, bien que l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard aient atteint les leurs beaucoup plus tard dans les années 1980 (tableau 11). La plupart des provinces ont eu des planchers en 1970, première année du calcul de l'indice, sauf le Québec, qui a connu sa valeur la plus faible en 1994. Les changements par rapport aux valeurs maximales de 1995 (dernière année du calcul de l'indice) sont tous uniformément négatifs, mais les tendances à la baisse varient beaucoup selon les provinces : d'un faible niveau (4 et 5 p. 100) en Alberta et à Terre-Neuve, à un niveau considérable (32 p. 100) au Québec.

Si l'indice de santé sociale ne fournit aucun

indicateur selon le sexe, les Nations Unies disposent d'un tel indicateur, appelé indicateur « sexospécifique » du développement humain, qui tient compte de l'inégalité des progrès entre les sexes, ainsi que d'un indicateur de la participation des femmes, qui indique si les femmes sont en mesure de prendre une part active à la vie politique et économique. À l'échelle mondiale, le Canada se classe au premier rang à l'indicateur « sexospécifique » du développement humain, et au sixième rang, à l'indicateur de la participation des femmes.

Selon l'indice de développement humain, la population autochtone canadienne obtient des résultats de beaucoup inférieurs à la population en général et se rapproche davantage du statut des pays en voie de développement⁴. Selon cette mesure, les Autochtones vivant hors réserve ressemblent aux résidents de Trinidad et Tobago (classés 35^{èmes}), alors la vie dans les réserves est à peine meilleure que celle des Brésiliens qui se classent 63^{èmes}.

Définitions et méthodes

L'indice de santé sociale a été conçu par Développement des ressources humaines Canada, en collaboration avec Statistique Canada. Il s'appuie sur un indice semblable élaboré récemment pour les États-Unis¹. L'indice résume 15 indicateurs, décrits précédemment, dont bon nombre sont décrits ailleurs dans le présent *Rapport*. Les résultats de chaque indicateur, liés à n'importe quelle année d'une série chronologique, sont présentés par rapport aux meilleures et aux pires années de la série. La meilleure année pour un indicateur reçoit un compte de 10, et la pire un compte de 0. Ainsi, les résultats servent à indiquer les changements sur une période donnée au sein d'une région, mais ne peuvent servir à comparer différentes régions (provinces ou pays), sauf en ce qui concerne les tendances avec le temps.

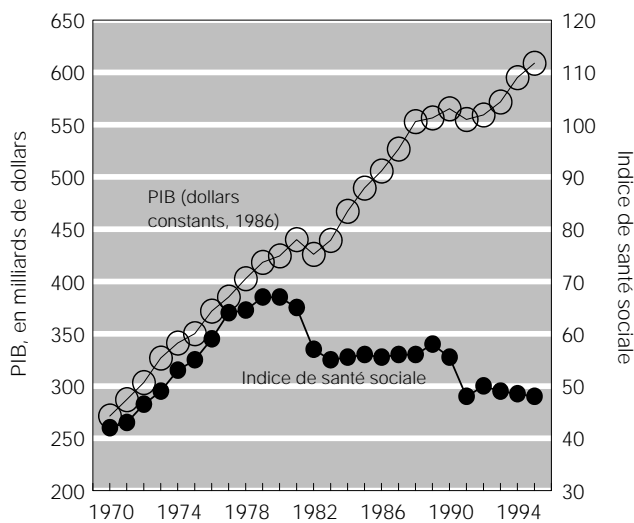
L'indice de développement humain s'appuie sur quatre indicateurs : l'espérance de vie à la naissance (sujet 84), l'effectif scolaire et l'alphabétisation des adultes (sujet 5) ainsi que le PIB réel par habitant.

Ouvrages de référence

1. Brink, S. et A. Zeeman, *Mesure du bien-être social : Un indice de santé sociale pour le Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, documents de recherche R-97-9F, juin 1997.

2. Développement des ressources humaines Canada, « Comment savoir si la situation sociale s'améliore au Canada ? », *Bulletin de la recherche appliquée*, 1997, vol. 3, n° 2, p. 6-8.
3. Programme de développement humain des Nations Unies, Bureau du rapport mondial sur le développement humain, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Consultez le site Internet du programme de développement des Nations Unies : www.undp.org/undp/hdro/97.htm.
4. Ministère des Affaires indiennes et du Nord, *Rapport des Nations Unies sur le développement humain*, Ottawa, 1998.

Figure 11. **Santé sociale et production économique, Canada, 1970–1995**



Source: Développement des ressources humaines Canada, Comment savons-nous que ça s'améliore au Canada?, *Bulletin de la recherche appliquée* 1997; vol. 3 n° 2: p. 6-8.

Tableau 11. **Tendances de l'indice de santé sociale et sous-indices, selon l'étape de la vie et la province, Canada, 1970–1995**

	Année la plus faible	Année la plus élevée	Écart entre le sommet et 1995 (%)
Total	1970	1980	-28
Enfants	1995	1980	-52
Jeunes	1986	1982	-37
Adultes	1976	1983	-23
Personnes âgées	1970	1982	-38
Terre-Neuve	1970	1981	-5
Île-du-Prince-Édouard	1971	1987	-15
Nouvelle-Écosse	1970	1980	-21
Nouveau-Brunswick	1970, 1982	1980	-8
Québec	1994	1979	-32
Ontario	1970	1988	-13
Manitoba	1970	1979	-13
Saskatchewan	1970	1979	-19
Alberta	1970	1979	-4
Colombie-Britannique	1970	1979	-17

Source: Brink, S., et A. Zeeman, Mesure du bien-être social : *Un indice de santé sociale pour le Canada*, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, documents de recherche R-97-9F, juin 1997.